



> Rapport d'activité 2006



www.parc-ballons-vosges.fr

SOMMAIRE

Éditorial..... 4

Missions et compétences

- *Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges*..... 5

Le territoire

- *Périmètre du Parc naturel régional des Ballons des Vosges*...6
- *Liste des communes adhérentes*.....7

Les instances de décision

- *Le Syndicat mixte ouvert élargi*.....9
- *La composition du Bureau*.....10
- *Programme annuel : du projet à la mise en oeuvre*.....11
- *Bilan des réunions institutionnelles en 2006*.....12

Bilan financier

- *Le budget en euros*.....14
- *Répartition des dépenses totales en 2006*.....15
- *Le budget de fonctionnement du Parc en euros*.....16
- *Origine des crédits des programmes d'intervention depuis 2001*.....17

L'équipe technique du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

- *Organigramme*.....18
- *Les missions*.....19
- *Les nouveaux arrivants et les sortants en 2006*.....20

Bilan des actions 2006

- **objectif 1 :**
Préservation et mise en valeur des Hautes-Vosges.....23
- **objectif 2 :**
Paysages, agriculture, qualité environnementale des constructions et urbanisme.....27
- **objectif 3 :**
Contribution au développement économique en valorisant les patrimoines.....33
- **objectif 4 :**
Culture et patrimoine.....39
- **objectif 5 :**
Pédagogie et sensibilisation des publics.....43
- **objectif 6 :**
Communication et promotion.....47





Cest dans un contexte déjà largement dominé par la **révision de la Charte** que le programme d'action 2006 s'est mis en place. Diagnostic environnemental, détermination des enjeux par les élus, mise en ordre de marche sont quelques unes des étapes de cette année 2006. Car l'enjeu de ces trois prochaines années pour le Parc, et donc pour l'équipe technique, sera de mener de front la préparation de notre 3^{ème} Charte et les actions prioritaires déjà engagées sur le territoire dans le cadre de la 2^{ème} Charte (1998/2008). Une gageure pour l'équipe qui a montré dès 2006 une adaptabilité et un investissement notables.

Rendu nécessaire par la révision, le recentrage des actions a été demandé par les élus dès 2005, dans un souci d'une meilleure lisibilité. Il s'explique aussi par la **diminution des crédits du programme d'interventions** du Parc des Ballons des Vosges : 721 000 euros (pour les opérations maîtrise d'ouvrage Parc) pour l'un des plus grands Parcs naturels régionaux de métropole soit autant qu'un rond point de taille moyenne...

Au-delà de cette comparaison qui peut paraître provocante mais n'en reste pas moins édifiante, cet état de fait s'explique par une période de redéfinition des fonds structurels européens et par une priorisation des crédits du ministère de l'écologie sur la gestion des espaces protégés et la mise en œuvre de Natura 2000. Dans un contexte financier plus complexe mais marqué par la présence constante des régions, se pose la question du rôle majeur que le Parc devra occuper à l'avenir dans de nouveaux montages de projets innovants et mobilisateurs notamment de moyens européens et de financements privés. Fondations, partenariats, mécénats...., il nous faut aujourd'hui, seul ou aux côtés des deux autres Parcs naturels régionaux du Grand Est, passer à l'action. C'est aussi de ces nouvelles ressources de financement que dépendra notre capacité d'actions dans le cadre de la 3^{ème} Charte.

Mais revenons à 2006. Quels en ont été les temps forts ?

2006 a vu l'approbation par le Conseil National de la Protection de la Nature, avec félicitations, du **plan de gestion et d'aménagement du lac classé de Longemer**. Cette opération, dans laquelle le Parc s'est fortement impliqué en matière de concertation aux côtés de la commune de Xonrupt, du département et des services de l'État, fait la démonstration qu'il est possible de concilier préservation des qualités paysagères d'un site et développement économique durable.

L'accent a également été mis sur **l'agriculture de montagne et ses productions identitaires** au premier rang desquelles en 2006 le Munster fermier. Après un film, le Parc a piloté en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière un site internet et une plaquette de promotion. Des actions également renforcées par une exposition sur l'agriculture de montagne.

Une dynamique interparc s'est poursuivie avec nos voisins des Vosges du Nord autour de **l'urbanisme durable**. L'organisation de deux voyages d'études au Vorarlberg et le colloque national « habiter les Parcs naturels régionaux » nous ont permis d'avancer dans la construction d'une culture commune à partager avec nos partenaires institutionnels.

Natura 2000 a également avancé d'un grand pas. Après la signature des 1^{ers} contrats dans les Vosges du Sud et la finalisation des dossiers dans les Hautes-Vosges permettant de passer rapidement à une phase opérationnelle, le Parc des Ballons des Vosges a été désigné comme opérateur sur le site des Mille Étangs pour le compte de l'État.

La création d'une **nouvelle rubrique sur internet « culture et patrimoine »** ouvre la porte aux prochaines rubriques qui seront développées en 2007. Elle permet désormais d'accéder à l'actualité des projets développés par le Parc (son appel à projets, regards croisés sur le patrimoine...), à une vaste offre culturelle sélectionnée par le Parc, et à la base de données des acteurs culturels.

Autant d'actions qui ont permis au Parc de poursuivre sa mission d'information et de sensibilisation tant auprès de ses partenaires que de ses habitants. Autant d'actions qui montrent, en cette fin de 2^{ème} Charte, que le Parc des Ballons des Vosges a su apporter à ce territoire aux identités multiples, des actions concrètes et reconnues.

Philippe Girardin

Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Créé en 1989 à l'initiative de 3 régions : Alsace, Lorraine et Franche-Comté, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est aujourd'hui le plus grand et le plus peuplé des 45 Parcs naturels régionaux français.

Il occupe :

- le 1^{er} rang pour le nombre de communes,
- le 1^{er} rang pour la population,
- le 6^{ème} rang pour la superficie.

Il regroupe 208 communes de 4 départements : Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges et Territoire de Belfort. Sa superficie couvre 3000 km² et compte 256 000 habitants.

Le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges s'étend sur près de la moitié du massif vosgien. Il englobe des espaces diversifiés : les Hautes-Vosges et leurs versants boisés, les vallées vosgiennes, haut-rhinoises et comtoises, le plateau des Mille Étangs, le pays sous-vosgien et le piémont viticole alsacien. Il recèle également des milieux naturels rares : hautes chaumes, forêts de feuillus et de résineux, tourbières, collines sèches, rivières, lacs, étangs, ...

Avec 85 habitants par km², le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges est une montagne dense, support d'une activité économique fortement enracinée : agriculture, viticulture, filière bois, industrie, exploitation du granit, artisanat, tourisme.

Concilier protection et développement

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges s'organise d'abord autour d'un projet qui vise à assurer durablement la préservation, la gestion et le développement harmonieux de son territoire.

La Charte du Parc

C'est le contrat qui concrétise le projet de préservation et de développement pour une durée désormais de 12 ans. Les actions développées par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans le cadre de sa 2^{ème} Charte (1998/2008) et répondent à 4 objectifs :

- Protéger et mettre en valeur les Hautes-Vosges et leurs versants boisés ;
- Maintenir les paysages ouverts et des espaces de qualité ;
- Contribuer au développement économique en valorisant les patrimoines ;
- Contribuer au développement culturel.

Haut-Rhin (68)	Haute-Saône (70)	Vosges (88)	Terr. de Belfort (90)	PNRBV
1281 km ²	565 km ²	989 km ²	148 km ²	2983 km ²
109 communes	36 communes	47 communes	16 communes	208 communes
151 692 habitants	24 000 habitants	66 773 habitants	13 977 habitants	256482 habitants

CARTE D'IDENTITÉ

3 régions
4 départements
208 communes

- 3000 km²
- 256 000 habitants
- 29 cantons
- 32 établissements publics de coopération intercommunale
- 8 pays
- 28 000 entreprises / 65 000 salariés

PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES



LISTE DES COMMUNES ADHÉRENTES

70280	AMAGE	70310	CORRAVILLERS	68420	HUSSEREN-LES-CHATEAUX
68770	AMMERSCHWIHR	68290	DOLLEREN	68470	HUSSEREN-WESSERLING
70310	AMONT-ET-EFFRENEY	70270	ÉCROMAGNY	68230	KATZENTHAL
90170	ANJOUTEY	68420	ÉGUISSHEIM	68240	KAYSERSBERG
68150	AUBURE	70400	ERREVET	68240	KIENTZHEIM
90200	AUXELLES-BAS	68140	ESCHBACH-AU-VAL	68290	KIRCHBERG
90200	AUXELLES-HAUT	70310	ESMOULIERES	68820	KRUTH
88520	BAN-DE-LAVELINE	90170	ETUEFFONT	70280	LA BRUYÈRE
88230	BAN-SUR-MEURTHE/CLEFCY	90350	EVETTE-SALBERT	70310	LA LONGINE
88640	BARBEY-SEROUX	70310	FAUCOGNEY-ET-LA-MER	70310	LA MONTAGNE
88120	BASSE-SUR-LE-RUPT	68470	FELLERING	70310	LA ROSIÈRE
70290	BELFAHY	70220	FOUGEROLLES	88250	LA BRESSE
70270	BELMONT	88230	FRAIZE	88520	LA CROIX-AUX-MINES
70270	BELONCHAMP	68240	FRÉLAND	88490	LA GRANDE-FOSSE
68630	BENNWIHR	70270	FRESSE	88490	LA PETITE-FOSSE
68750	BERGHEIM	68690	GEISHOUSE	68910	LABAROCHE
68500	BERGHOLTZ	88520	GEMAINGOUTTE	70270	LA-LANTERNE-ET-LES-ARMONTS
68500	BERGHOLTZ-ZELL	88400	GÉRARDMER	90170	LAMADELEINE-VAL-DES-ANGES
88520	BERTRIMOUTIER	88120	GERBAMONT	68650	LAPOUTROIE
70310	BEULOTTE-ST-LAURENT	88430	GERBEPAL	68610	LAUTENBACH
68620	BITSCHWILLER-LES-THANN	88340	GIRMONT-VAL-D'AJOL	68610	LAUTENBACH-ZELL
68290	BOURBACH-LE-BAS	90200	GIROMAGNY	68290	LAUW
68290	BOURBACH-LE-HAUT	68760	GOLDBACH-ALTENBACH	88490	LE BEULAY
90110	BOURG-SOUS-CHATELET	88640	GRANGES-SUR-VOLOGNES	68650	LE BONHOMME
68380	BREITENBACH	68140	GRIESBACH-AU-VAL	88160	LE MENIL
68530	BUHL	90200	GROSMAGNY	88160	LE THILLOT
88540	BUSSANG	68420	GUEBERSCHWIHR	88340	LE VAL-D'AJOL
70290	CHAMPAGNEY	68500	GUEBWILLER	88230	LE VALTIN
90330	CHAUX	68140	GUNSBACH	68800	LEIMBACH
70200	CLAIREGOUTTE	68420	HATTSTATT	90200	LEPUIX-GY
88100	COINCHES	70440	HAUT-DU-THEM	70310	LES FESSEY
88490	COLROY-LA-GRANDE		CHÂTEAU-LAMBERT	88430	LES-ARRENTÉS-DE-CORCIEUX
88490	COMBRIMONT	68420	HERRLISHEIM	88490	LESSEUX
88430	CORCIEUX	68140	HÖHROD	68660	LIÈPVRE
88310	CORNIMONT	68150	HUNAWIHR	88400	LIÉZEY

LISTE DES COMMUNES ADHÉRENTES

68610 LINTHAL	70280 RADDON-ET-CHAPENDU	68380 SONDERNACH
88490 LUBINE	68800 RAMMERSMATT	68360 SOULTZ
88490 LUSSE	68470 RANSPACH	68230 SOULTZBACH
68140 LUTTENBACH-PRÈS-MUNSTER	68150 RIBEAUVILLÉ	68140 SOULTZEREN
70200 MAGNY-DANIGON	90200 RIERVESCEMONT	68570 SOULTZMATT
68550 MALMERSPACH	68500 RIMBACH-PRES-GUEBWILLER	68700 STEINBACH
88650 MANDRAY	68290 RIMBACH-PRÈS-MASEVAUX	68470 STORCKENSOHN
68290 MASEVAUX	68500 RIMBACH-ZELL	68140 STOSSWIHR
70270 MELISEY	68340 RIQUEWIHR	70510 TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE
68380 METZERAL	88120 ROCHESSON	68800 THANN
70440 MIELLIN	68800 RODEREN	68590 THANNENKIRCH
68630 MITTELWIHR	68590 RODERN	88290 THIÉFOSSE
68380 MITTLACH	68660 ROMBACH-LE-FRANC	68230 TURCKHEIM
68470 MITZACH	70250 RONCHAMP	68700 UFFHOLTZ
68470 MOLLAU	68590 RORSCHWIHR	68121 URBÈS
70270 MONTESSAUX	90200 ROUGEGOUTTE	88120 VAGNEY
68690 MOOSCH	90110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU	88310 VENTRON
68380 MUHLBACH-SUR-MUNSTER	88360 RUPT-SUR-MOSELLE	90200 VESCEMONT
68140 MUNSTER	68550 SAINT-AMARIN	68420 VOEGLINSHOFFEN
68530 MURBACH	70270 SAINT-BARTHÉLÉMY	68230 WALBACH
68290 NIEDERBRUCK	70280 SAINT-BRESSON	68230 WASSERBOURG
68230 NIEDERMORSCHWIHR	68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES	68700 WATTWILLER
68290 OBERBRUCK	68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES	68290 WEGSCHEID
68420 OBERMORSCHWIHR	70310 SAINTE-MARIE-EN-CHANOIS	68250 WESTHALTEN
68830 ODEREN	68590 SAINT-HIPPOLYTE	68920 WETTOLSHEIM
68370 ORBEY	88650 SAINT-LÉONARD	68230 WIHR-AU-VAL
68500 ORSCHWIHR	88560 SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE	68820 WILDENSTEIN
68570 OSENBACH	70300 SAINT-VALBERT	68760 WILLER-SUR-THUR
90170 PETITMAGNY	88120 SAPOIS	68920 WINTZENHEIM
68250 PFAFFENHEIM	88290 SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE	88520 WISEMBACH
88230 PLAINFAING	68780 SENTHEIM	68500 WUENHEIM
70290 PLANCHER-BAS	70440 SERVANCE	88400 XONRUPT-LONGEMER
70250 PLANCHER-LES-MINES	68290 SEWEN	68340 ZELLENBERG
88370 PLOMBIERES-LES-BAINS	68290 SICKERT	68230 ZIMMERBACH
88490 PROVENCHERES-SUR-FAVE	68240 SIGOLSHEIM	

LE SYNDICAT MIXTE OUVERT ÉLARGI

La Charte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges est mise en oeuvre par un syndicat mixte ouvert et élargi, composé de :

- Représentants des Régions, Départements, Communes adhérentes, Chambres consulaires et l'Office national des forêts à titre décisionnel ;
- Représentants des conseils économiques et sociaux (CES) et des associations à titre consultatif.

Se réunit 4 fois par an :

- Décide du programme d'action annuel
- Vote le budget de fonctionnement et d'investissement
- Aborde les questions de fond

Comité syndical
66 personnes

Bureau
27 personnes

AES
660 personnes

Se réunit 6 fois par an :

- Prépare les réunions du Comité syndical
- Suit la mise en oeuvre du programme

Se réunit 1 fois par an :

Délégués des Régions,
des Départements,
des Communes,
des Villes-portes,
des Chambres
consulaires, de l'ONF,
CES, associations

LA COMPOSITION DU BUREAU

Président : Philippe GIRARDIN

Régions

Région Alsace
Elisabeth WEISS,
Martine DIFFOR,
Odile UHLRICH-MALLET,
vice-présidente

Région Lorraine
Jean-François FLECK,
vice-président,
Jacqueline BEDEZ-STOUVENEL

Région Franche-Comté
Sabrina FLEUROT,
vice-présidente,
Michel RAISON

Communes

Marc GEORGES, *Munster (68)*
Philippe GIRARDIN, *Lapoutroie (68)*,
président

Geneviève FOLTZER,
Wildenstein (68)

Bernard MAETZ,
La Grande-Fosse (88)

Jacques LARUELLE,
Le Valtin (88)

Jean LAHAXE, *Miellin (70)*
François FENDELEUR,
Auxelles-Haut (90)

Compagnies consulaires

Jean-Luc JEUDY,
Chambre d'Agriculture

Établissements Publics

Jean-Pierre RENAUD, ONF

Conseil économique et social

Jean-Paul GUTFREUND (*Alsace*)

Associations

Pierre GRANJEAN,
*Fédération Haute-Saône
nature environnement ;*

Bruno ULRICH,
CPIE des Hautes-Vosges ;

Francis DOPFF, *Alsace nature
(Haut-Rhin)*

Départements

Haut-Rhin
Pierre GSELL, *vice-président*,
François TACQUARD

Vosges
Guy MARTINACHE,
Jean-Guy RUHLMANN,
vice-président

Haute-Saône
Laurent SEGUIN, *vice-président*

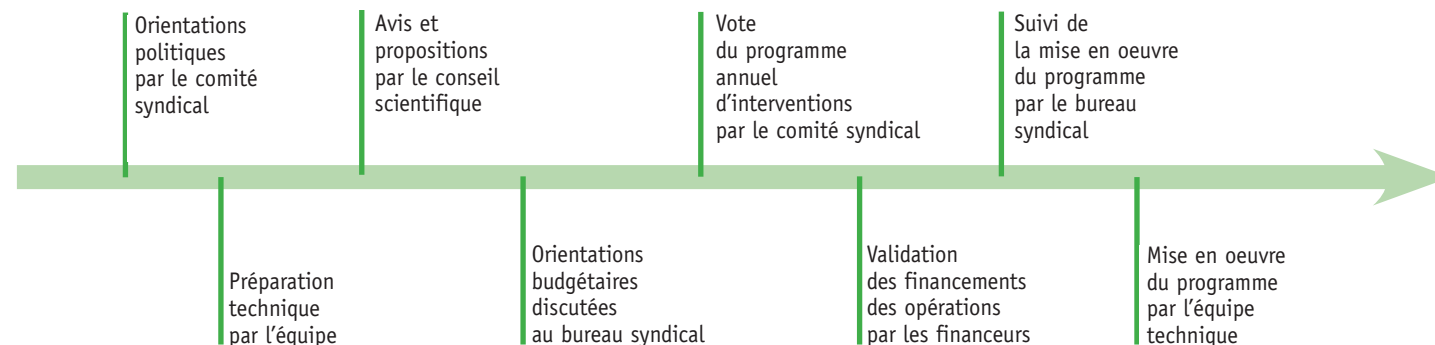
Territoire de Belfort
Anne-Marie FORCINAL,
vice-présidente

Villes-portes

Raoul JUIF, *Lure (70)*



PROGRAMME ANNUEL : DU PROJET À LA MISE EN OEUVRE



6 commissions stratégiques :

- **Environnement, aménagement et Hautes-Vosges**
Président : Jacques LARUELLE, maire de Le Valtin (88)
- **Paysages, urbanisme, architecture et agriculture**
Président : Jean-Luc JEUDY, maire de La Longine (70) et représentant des Chambres d'Agriculture de Franche-Comté
- **Économie et tourisme**
Président : Bernard MAETZ, maire de La Grande Fosse (88) et président de la Communauté de communes de la Fave (88)
- **Culture et patrimoine**
Président : Romain SIRY, maire de Pfaffenheim (68)
- **Pédagogie et sensibilisation des publics**
Présidente : Odile UHLRICH-MALLET, conseillère régionale d'Alsace
- **Communication et promotion**
Président : Philippe GIRARDIN, Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

> En 2006, le fonctionnement des commissions a été modifié.

Elles se réunissent à partir de 2007, 2 à 3 fois par an pour des débats de fond sur des sujets transversaux.

BILAN DES RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES EN 2006

L'Assemblée Extra-Syndicale

> Le 30 juin 2006 à Munster (68)

L'assemblée extra syndicale s'est réunie à l'issue de la sortie des commissions.

Les principaux points discutés ont été :

- rapport moral par le Président,
- rapport d'activité de l'année 2005,
- rapport financier 2005.

Le Comité Syndical

> Le 20 janvier 2006 à Munster (68)

Cette réunion a permis :

- D'analyser et de voter le programme d'interventions 2006 réparti en 6 grands objectifs :
 - le programme culturel,
 - le programme environnement,
 - le programme pédagogie,
 - le programme paysage, architecture et aménagement,
 - le programme développement local et touristique,
 - le programme communication.
- D'approuver le budget supplémentaire 2005.
- D'approuver le budget de fonctionnement 2006.

> Le 31 mars 2006 à Guebwiller (68)

Au cours de cette réunion :

- Le marché de la Navette des crêtes a été approuvé ;
- Une motion de soutien au maintien des « Contrats d'agriculture durable » a été votée ;
- Le projet « Retrouvance » a été présenté par l'ONF ;
- Le plan de gestion du lac de Xonrupt-Longemer a été approuvé ;
- Le compte administratif et le compte de gestion 2005 ont été votés ainsi que le budget de fonctionnement 2006 des 4 Réserves Naturelles.

> Le 16 juin 2006 à Munster (68)

Cette réunion a permis :

- De présenter les lauréats retenus pour les Éco-Trophées 2006 ;
- De se doter d'une « doctrine » en matière d'éolien ;
- De présenter le rapport d'évaluation mené par l'Alsace et la Lorraine sur les PNR et le projet de « contrat Régions-Parcs » ;
- De modifier le fonctionnement des Commissions du Parc ;
- De faire le point sur la révision de la Charte et sur la Navette des crêtes.

> Le 27 octobre 2006 à Granges-sur-Vologne (88)

Le Comité a débattu des points suivants :

- Bilan de la politique d'urbanisme ;
- Document politique de la révision de la Charte ;
- Réorganisation interne de l'équipe du Parc.

Le Bureau Syndical

> Le 31 mars 2006 à Giromagny (90)

Au cours de cette réunion, les débats ont porté sur :

- La présentation du document qui servira pour établir la future convention de Massif ;
- Le maintien du positionnement du Parc en tant qu'animateur Natura 2000 ;
- Le rappel des conditions d'utilisation de l'image et le logo du Parc ;
- La présentation de la convention et du plan de gestion du site classé du Lac de Longemer ;
- La proposition de critères d'intervention sur les campings pilotes en qualité environnementale.

> **Le 22 mai 2005 à Fauconney (70)**

Le Bureau a débattu des points suivants :

- Présentation de cinq axes de recommandations sur les projets éoliens ;
- Étude des différentes possibilités d'actions du Parc en matière de qualité environnementale des constructions ;
- Réalisation du Point Espace Nature Culture de Château-Lambert ;
- Analyse de la création d'un chemin de liaison à la ferme du Kastelberg ;
- Financement de la Navette des crêtes.

> **Le 3 juillet 2006 à Munster**

Bureau exclusivement consacré à la révision de la Charte.

> **Le 11 septembre 2006 à Munster**

Cette réunion a permis d'identifier des grands enjeux de la future Charte du Parc.

> **Le 9 octobre 2006 à Munster**

Le Bureau a essentiellement étudié le document politique de la révision de la Charte, ainsi que la nouvelle organisation de l'équipe et des commissions.

> **Le 11 décembre 2006 à Munster**

Séance consacrée au débat d'orientations budgétaires pour 2007.

Les commissions

Elles sont conviées à participer à des débats transversaux sur des sujets identifiés chaque année en septembre par le bureau du Parc.

Ces commissions se sont réunies en mars pour présenter les bilans d'actions et débattre d'orientations nouvelles.

Une sortie de terrain des commissions a été proposée le 30/6/05 à Surcenord près d'Orbey (68) pour visiter une exploitation agricole retenue pour les Éco-Trophées.

Le Conseil scientifique

Il est composé de 14 personnalités scientifiques issues principalement des pôles universitaires du grand Est.

Ses compétences sont pluridisciplinaires à part égales dans les sciences humaines et les sciences de la nature.

Le Conseil scientifique a pour mission d'émettre des avis et de proposer des orientations en matière d'études afin d'accompagner les politiques d'interventions du Parc. Il intervient en appui à l'équipe du Parc mais également auprès de l'instance Parc.

Il participe à l'élaboration des cahiers des charges, apporte des avis et des recommandations, contribue à la réalisation de supports de communication et propose des sujets de réflexion.

En 2006, il s'est réuni trois fois et a permis de proposer de grandes orientations stratégiques pour la nouvelle Charte.

Cela s'est traduit par une contribution du conseil présentée au bureau syndical et surtout par des éléments de méthode en vue de l'élaboration du diagnostic du territoire.

Parc, Pays et Intercommunalité

Depuis l'entrée en vigueur de la loi « urbanisme et habitat », le Parc a pour mission d'être le garant des zones de montagne organisées en Pays. Les conventions de partenariat avec les 8 Pays qui se constituent sur le Parc se poursuivent : 2006 a vu le conventionnement engagé avec le Grand Pays de Colmar.

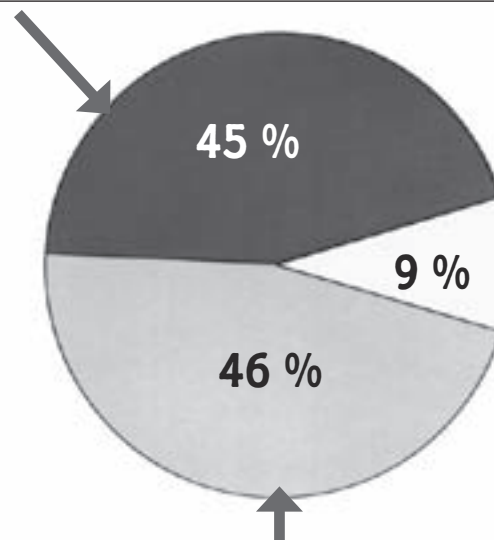
Dans un souci de cohérence et de clarification des compétences entre Pays, Intercommunalités et Parc, un groupe de travail d'élus a proposé plusieurs préconisations en prévision du renouvellement de la Charte et des statuts du Parc.

Un travail de recensement auprès des agents de développement des intercommunalités permettra également d'illustrer la répartition des compétences selon les territoires et de mieux connaître les domaines d'action de chacun en matière de veille territoriale.

LE BUDGET EN EUROS

Les missions du Parc naturel régional des Ballons des Vosges étant principalement d'apporter conseil, l'appui méthodologique, expérimentations et transfert, la majeure partie des dépenses concerne les charges de personnel.

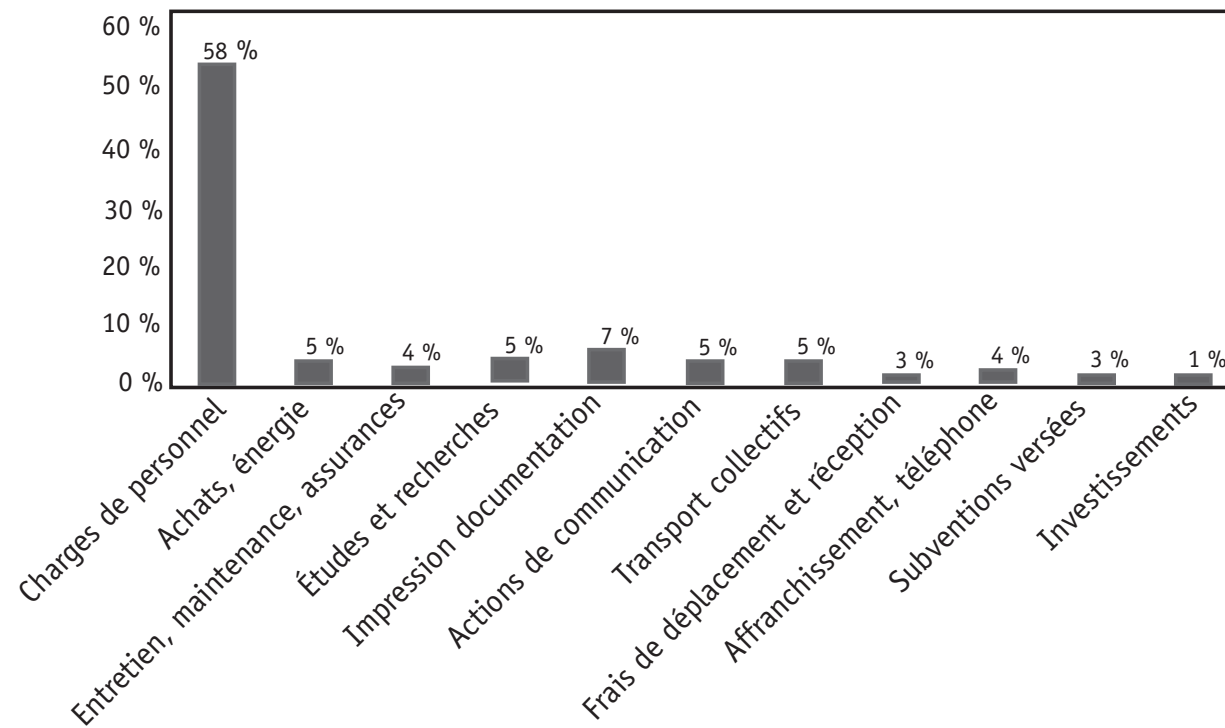
Programme d'interventions dont 28 % de charges de personnel



Fonctionnement des
Réserves Naturelles dont 82 %
de charges de personnel

Budget de fonctionnement dont 73 % de charges de personnel

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES EN 2006



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU PARC EN EUROS

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Produits de service						
Ventes	19 694	22 614	20 016	18 742	13 807	11 857
Dotations, subventions						
Ministère de l'environnement	167 693	167 694	112 682	186 031	186 031	186 031
MEDD (Réserves Naturelles)	145 679	157 422	183 352	240 900	253 600	265 920
Conseils régionaux						
Alsace	227 530	232 960	240 646	247 865	256 540	264 878
Lorraine	135 985	138 300	141 066	144 223	148 835	151 812
Franche-Comté	104 656	114 565	116 627	119 310	122 889	125 347
Conseils généraux						
Haut-Rhin	128 286	129 582	132 814	135 870	139 590	142 745
Vosges	70 126	74 410	75 749	77 490	79 815	81 411
Haute-Saône	38 722	39 378	40 087	41 010	41 700	42 409
Territoire de Belfort	21 343	21 709	22 100	22 608	23 286	23 752
Communes	154 678	154 714	256 482	256 482	256 482	256 482
Villes-Portes	5 410	5 410	5 507	5 634	5 803	5 919
Établissements publics	7 053	7 180	7 310	6 647	5 991	5 991
CNASEA*	76 245	78 689	69 090	10 085	-	-
AGENCE DE L'EAU*	15 481	15 595	15 710	4 758	-	-
COÛT TOTAL	1 318 581	1 360 222	1 439 238	1 517 655	1 534 369	1 564 554

* procédure emplois jeunes

Tableau établi en fonction des dotations accordées

ORIGINE DES CRÉDITS DES PROGRAMMES D'INTERVENTIONS (OPÉRATIONS SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE PARC)

	2001	2002	2003	2004 ⁽²⁾	2005	2006
Fonds européens Objectif 2	25 916	227 151	234 760	131 394	63 000 ⁽³⁾	0
État						
Ministère de l'environnement	75 970	35 200	29 830	28 880	33 200	13 000
MEDD (N2000 crédits d'animation)	181 257	190 047	73 000	129 975	175 000 ⁽⁴⁾	60 000
MEDD (Réserves Naturelles)	115 865	130 347	61 925	66 134	33 950	2 000
FNADT	140 253	90 819	144 450	189 018	123 784	96 200
État : divers	99 718	24 453	52 600	9 000	2 000	9 000
ADEME	20 712	6 080	19 500			
DRAC	41 656	18 373	33 100	9 000	2 000	3 000
FDRAF	25 916					6 000
DDE 90	11 434					
Conseils régionaux						
Alsace	225 108	258 592	365 315 ⁽¹⁾	231 414	236 172	205 600
Lorraine	217 621	182 149	207 215	257 922	151 587	168 750
Franche-Comté	151 442	124 300	183 915	171 706	122 233	126 075
Conseils généraux						
Haut-Rhin	25 916	21 348	-	-	-	16 500
Vosges	15 245	15 250	2 500	2 200	30 000	-
Divers	36 054	-	1 200	730	24 546	26 000
COÛT TOTAL	1 310 365	1 299 656	1 356 710	1 218 373	995 472	721 125

Ce tableau, présentant les crédits réellement obtenus, ne prend en compte que les subventions relatives aux opérations menées sous maîtrise d'ouvrage Parc. La baisse des crédits en 2005 et 2006 est due essentiellement à une redéfinition des fonds structurels européens et à une priorisation des crédits du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD) sur la gestion des espaces protégés et la mise en œuvre de Natura 2000.

La fluctuation des participations des Régions est due, en grande partie, à l'utilisation de lignes classiques pour accompagner certains projets du Parc, en complément de lignes « Parc ». Les Départements interviennent essentiellement sur le budget de fonctionnement et, plus

⁽¹⁾ dont poste « Énergievie » pendant 2 ans : 122 000 euros

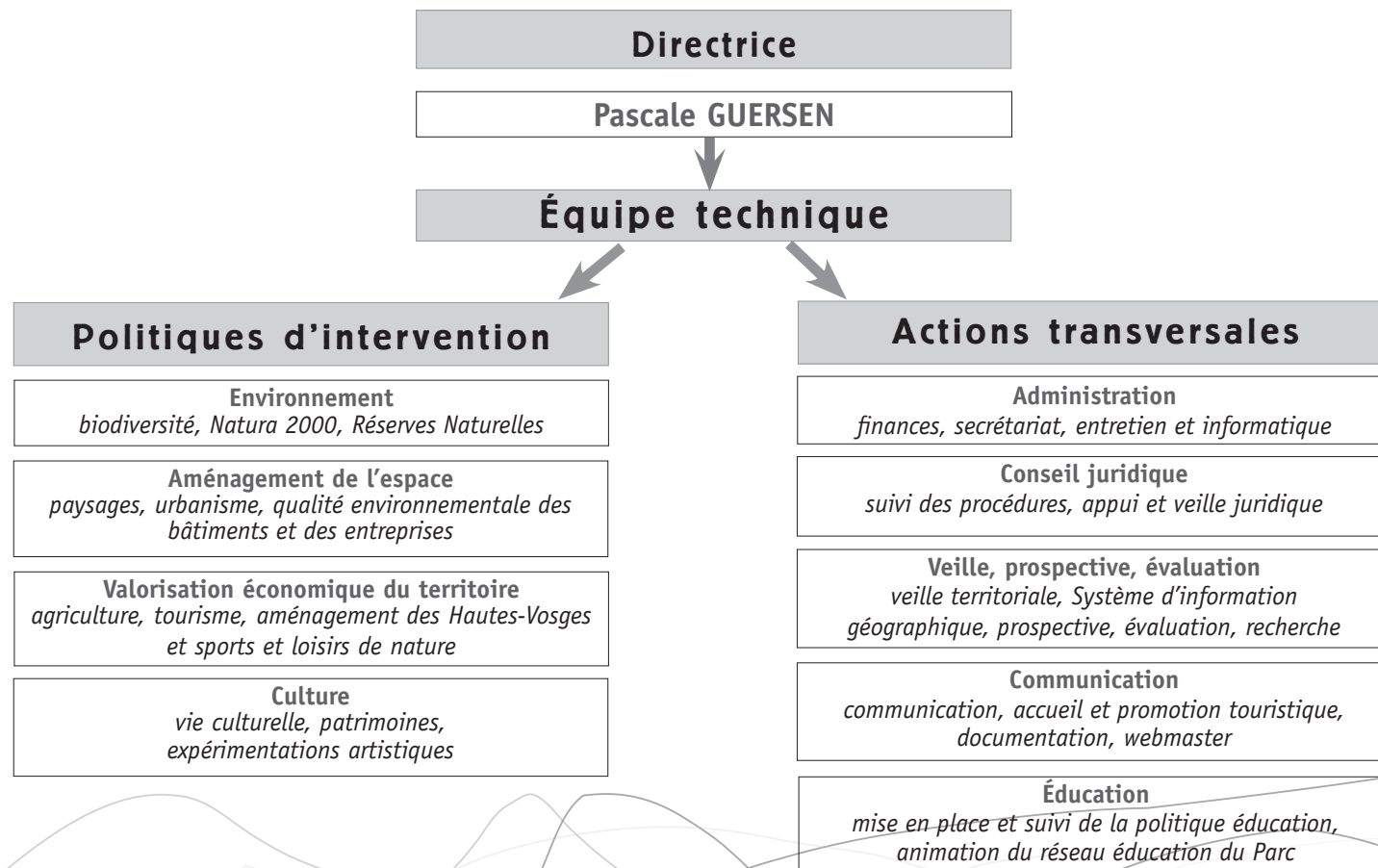
⁽²⁾ dont 217 000 euros, dont mise en place d'un SIG pour 3 ans

⁽³⁾ crédits FEDER, lancement de NATURA 2000 sur les 1000 étangs

⁽⁴⁾ dont crédit supplémentaires pour le lancement de NATURA 2000 sur les Mille Étangs

ORGANIGRAMME

37 personnes (34 temps plein) dont 7 personnes pour le compte de l'État (Réserves Naturelles et Natura 2000)



LES MISSIONS

Durant cette période, les activités de l'équipe technique se sont orientées principalement vers le montage et le suivi technique et administratif de toutes les activités des instances de décision du Syndicat mixte, et la mise en place d'actions sur le terrain :

- La définition de la stratégie de concertation et de préparation d'un bilan pour la révision de la Charte ;
- La préparation et le suivi des réunions des différentes commissions de travail, du Bureau, du Comité Syndical, de l'Assemblée Syndicale Extraordinaire ;
- La poursuite des missions d'information et de sensibilisation auprès des collectivités, des associations, des organismes socioprofessionnels du grand public ;
- L'assistance et le conseil aux collectivités locales pour la définition, le montage et le financement de leurs projets ;
- La maîtrise d'œuvre d'opérations pour le compte des partenaires locaux ;
- La participation à diverses réunions relatives aux politiques d'aménagement du territoire, aux Chartes Intercommunales, aux politiques de développement agricole, aux Schémas Directeurs, etc ;
- La réponse à toutes les demandes d'informations et sollicitations extérieures du public (associations, médias, particuliers...) ;
- L'accueil du public au sein de la Maison du Parc et au point d'accueil du Grand Ballon pendant la saison estivale.



LES NOUVEAUX ARRIVANTS EN 2006

• CHARGÉE DE MISSION :



> **Valérie Beaudaux**
*Chargée de l'éducation aux patrimoines
à partir du 1^{er} septembre 2006*

• CHARGÉ D'ÉTUDE



> **Loris Giovannici**
*Contrat à durée déterminé
à partir du 6 mars 2006
en remplacement du congé de maternité
de Marie-Paule François*

LES SORTANTS EN 2006

• CHARGÉ DE MISSION :

> **Nicolas Gillig,**
*Chargé de l'éducation aux patrimoines
départ le 1^{er} septembre 2006*

• CHARGÉE D'ÉTUDE

> **Mathilde Kempf,**
*Chargée d'étude architecture
départ le 30 juin 2006*



Bilan des actions 2006





- **Finalisation de Natura 2000 sur l'ensemble des Hautes-Vosges**

- **Lancement de l'animation sur le site Natura 2000 Mille Étangs**

- **Préparation de la révision de la Charte**

Diagnostic environnemental

- **Évaluation de la mise en œuvre de la Charte (1999-2006)**

- **Plan de gestion des Réserves Naturelles**

- **Sensibilisation des publics sur les grands sites**

OBJECTIF 1

Préservation et mise en valeur des Hautes-Vosges

Au cours de l'année 2006, l'équipe du pôle environnement a mis l'accent sur :

> **la finalisation des dossiers Natura 2000** avec, comme souhait, de passer en phase opérationnelle en 2007 : signature de contrats, charte et réalisation de premières actions démonstratives ;

> **la réalisation du diagnostic environnemental du territoire** dans la perspective de la révision de la Charte et comme base pour structurer de manière opérationnelle le système d'information géographique du Parc ;

> **la mobilisation du conseil scientifique du Parc** sur la nouvelle Charte (quels enjeux ? quel projet nouveau pour le Parc ?).



GESTION DES ESPACES NATURELS

Natura 2000 collines calcaires : étude phytosociologique préalable à la restauration et l'entretien des pelouses calcaires

Afin de préciser les modalités de gestion adaptées aux enjeux de protection de la flore sur les pelouses calcaires, le Parc avec le conseil de la société botanique d'Alsace, s'est chargé de réaliser une cartographie précise des formations végétales. Parallèlement, les travaux ont permis de définir les espèces végétales patrimoniales à suivre et à gérer avec précaution sur l'ensemble du site (près de 240 ha de pelouses).

Ce travail a également permis de définir un protocole de suivi de la dynamique de la végétation.

Natura 2000 Hautes-Vosges et Vosges du Sud : Charte et contrats

Les documents d'objectifs pour ces deux sites étant terminés, le Parc avec les services de l'État et ses partenaires s'est chargé de la mise au point des contrats et de la charte Natura 2000. Ces derniers permettront d'assurer la mise en œuvre concrète des documents d'objectifs.

Natura 2000 : Zones de Protection Spéciale (ZPS)

En partenariat avec les services de l'État, le Parc a contribué à la mise au point d'une stratégie de concertation pour l'étude des documents d'objectifs du site ZPS pour la préservation des oiseaux forestiers. Cela s'est traduit par la réalisation d'une plaquette destinée au lancement de la concertation locale et par la tenue de plusieurs réunions d'information à une échelle intercommunale. Parallèlement, à la demande des régions, le Parc avec l'ONF et le Groupe Tétrás Vosges, a assuré l'élaboration d'un plan global d'actions en faveur du Grand Tétrás et des forêts de haute valeur écologique dans la perspective du schéma de massif des Vosges et l'éventualité de déposer un projet au titre de crédits européens (interreg ou life).

Gestion des Réserves Naturelles (RN) : évaluation, révision ou élaboration des plans de gestion

Au-delà de la gestion courante des 4 Réserves Naturelles - surveillance et information des publics, gestion des milieux naturels, gestion des équipements (organisation d'un chantier de jeunes), suivis de l'évolution des milieux et des espèces, animations auprès des scolaires (accompagnement des fiches pédagogiques « Réserve Naturelle Hautes-Vosges »)..., l'année 2006 fut en grande partie consacrée à :

- l'élaboration des seconds plans de gestion 2007-2011 de la Réserve Naturelle du Frankenthal-Missheimle et de la Tourbière de Machais. Ces 2 plans ont été validés par le comité consultatif respectif de chaque Réserve Naturelle et soumis à l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (avis favorable avec recommandations du CSRPN Lorraine pour Machais ; avis en attente du CSRPN Alsace pour Frankenthal) ;

- l'élaboration du premier plan de gestion 2007-2011 de la Réserve Naturelle des Ballons Comtois, co-écrit avec l'ONF. Il a été validé par le comité consultatif de la Réserve Naturelle, pour ensuite être soumis au CSRPN de Franche-Comté et au Conseil National de Protection de la Nature en 2007 ;

- la réalisation du bilan patrimonial et l'évaluation du plan de gestion 2000-2004 de la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron. Bilan et évaluation ont été approuvés par le comité consultatif de la Réserve Naturelle.

Ce travail doit conduire à la rédaction d'un nouveau plan de gestion en 2007.

Natura 2000 :

Lancement de l'animation pour le site des Mille Étangs

Début de l'année 2006, après les Vosges du Sud, les Hautes-Vosges et les Collines calcaires, le Parc a été choisi par l'État pour être opérateur du site Natura 2000 du plateau des Mille Étangs.

Cette mission se traduit par l'élaboration d'un document d'objectifs, véritable feuille de route et fruit d'un diagnostic du territoire et d'une concertation locale forte.

Ce site de 18 700 ha couvre 25 communes et est compris entre les vallées de l'Ognon et du Breuchin (dont l'emblématique tourbière de la Grande Pile), pour ses landes, ses hêtraies et certaines espèces animales comme l'écrevisse à pattes blanches.

Une des premières actions du Parc a été de rencontrer l'ensemble des élus dont les communes sont concernées par le site Natura 2000, afin d'avoir un temps d'écoute.

Une réunion locale qui a eu lieu courant novembre 2006, a permis de rendre compte de ces entretiens et de proposer des solutions et un calendrier de travail pour répondre aux attentes des élus.

Par ailleurs, huit communes ont fait l'objet d'une prospection, soit 2 400 ha.

Les prairies sont un élément majeur (60 % de la surface cartographiée). Le pôle prairial est important. D'où l'intérêt de réaliser un diagnostic agricole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 70 et l'ADASEA, qui permettra de proposer des mesures adaptées.

Il est convenu de finaliser le document d'objectifs du site des Mille Étangs pour le premier trimestre 2008.



SENSIBILISATION

Présence Parc sur la grande crête : Écogardes à cheval et maraudage

Afin d'optimiser l'efficacité des actions de sensibilisation proposées au départ du CIN du Rothenbach (partenariat avec le CPIEHV) et la présence parc au niveau du Point d'accueil du Grand ballon, le Parc a mis en place une équipe d'animation et de surveillance (écogardes à cheval ou à pied). Ces actions orientées vers les usagers de la grande crête ont été montées en partenariat avec l'ONF, les brigades vertes et les conservateurs des Réserves Naturelles (Conservatoire des Sites Lorrains et Parc naturel régional des Ballons des Vosges).

Lac de lispach : rénovation du sentier d'interprétation et réalisation d'une étude hydrobiologique

Dans le cadre de Natura 2000 et de la gestion de l'espace naturel sensible de la tourbière de Lispach, le Parc avec la Communauté de commune de la Haute-Moselotte et le Conservatoire des sites lorrains a lancé la rénovation du sentier de découverte. Il a fait réaliser dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Metz, une étude hydrobiologique destinée à mieux comprendre le fonctionnement du plan d'eau.

Parallèlement diverses actions pluriannuelles ou ponctuelles ont été menées :

- Lancement des formations sur la base des martelloscopes (vallée de Munster) : destinées dans un premier temps au personnel de l'ONF (agence de Colmar et Mulhouse).
- Pilotage de l'étude paysagère « abords du chalet-hôtel et point d'accueil Parc du Grand Ballon ».
- Réponse à des demandes d'intervention grandes écoles (ENGREF, ENSAIA).
- Actions de sensibilisation grands sites (sorties nature, événements).
- Suivi des études d'impacts et notice d'impacts (défrichement ou aménagements).
- Suivi des révisions d'aménagement forestiers en particulier pour les forêts soumises concernant des espaces naturels sensibles définis au plan du Parc.
- Suivi de l'étude débardage à câble en lien avec l'interprofession.
- Suivi de la mise en œuvre de la Charte forestière du Taennchel (aménagement de parking, projets écoles, sentier de découverte).
- Accompagnement de projet de mise en valeur (sentier de découverte du Grassberg et Cornimont).
- Assistance à maîtrise d'œuvre dans les projets d'aménagement de stations de ski (revégétalisation des pistes).
- Conventonnement WELEDA, communes et cueilleurs de plantes médicinales pour la préservation des stations d'arnica.



> PAYSAGES	27
> AGRICULTURE	28
> QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES CONSTRUCTIONS	29
> URBANISME	29



OBJECTIF 2

Paysages, agriculture qualité environnementale des constructions et urbanisme

• Paysages

Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de paysage intercommunaux, animation du réseau de territoires à l'échelle du Parc, appui aux innovations, concertation pour établir des partenariats durables, coordination des acteurs pour davantage de transversalité et développement de la prise en compte des enjeux plus globaux du développement durable.

• Qualité environnementale des constructions

Construction d'un réseau de partenaires de l'amont à l'aval des projets de construction et pluridisciplinaire.

• Urbanisme

Mener le territoire vers un urbanisme durable :

- en favorisant l'émergence de documents d'urbanisme contenant non pas seulement un plan et des limites mais un véritable projet d'aménagement durable : adapté aux besoins, phasé dans le temps, et suivis de politiques actives (politique foncière, commission d'étude des permis de construire, etc.)
- par l'exemple : en montrant que des projets différents, plus respectueux des enjeux du développement durable sont possibles et procurent de nombreux avantages : qualité de vie, convivialité, paysage, coût en réseau, etc.
- par la sensibilisation, le débat avec tous les publics

En 2006, l'équipe du pôle aménagement de l'espace a mis l'accent sur :

> Paysages

- l'animation du réseau des plans de paysage avec notamment l'organisation de 2 journées techniques (consacrées aux outils à partager et à l'urbanisme durable) ou encore la conception d'outils communs (tableau de bord pour le suivi des politiques territoriales de gestion de l'espace, kit pour les paysages destiné à partager les ressources disponibles et faciliter le transfert d'expériences, ...)
- la valorisation du bilan à 10 ans de la politique des paysages et des perspectives pour la nouvelle Charte (diffusion des documents édités, conception de la rubrique paysage du nouveau site internet du Parc, ...)
- le soutien à l'élaboration de nouveaux plans de paysage (et/ou gerplans), à la définition de nouveaux programmes d'actions pluriannuels et à la révision de certains plans : Communautés de communes de la Haute Vallée de l'Ognon (70), des Lacs et Hauts Rupts (88), de la Fave (88), des Mille-Étangs (70), des Vallons du Bouchot et du Rupt (88), de la Région de Guebwiller (68), du Val d'Argent (68) ;
- la concertation avec les partenaires techniques et financiers pour établir des « contrats pour le paysage » et/ou préciser les appuis techniques et financiers et leur articulation autour des priorités intercommunales : Communautés de communes, Conseil régional, Conseil général, CAUE, Chambre d'Agriculture, Structures d'éducation à l'environnement,
- le développement des premières réflexions autour de l'évolution des plans de paysage vers des projets territoriaux de développement durable (principe des agendas 21 locaux).

> Urbanisme

- l'accompagnement de projets concrets d'urbanisme durable pour disposer d'un panel d'opérations exemplaires sur le territoire : renouvellement urbain, extensions urbaines, réhabilitation de friches industrielles, zones d'activité ;
- la sensibilisation des publics : créer une culture de l'urbanisme durable ;
- l'émergence de documents d'urbanisme véritables projets d'aménagement durable.



PAYSAGES

L'animation du réseau des plans de paysage

En 2006, 19 intercommunalités de projet portent un plan de paysage et/ou un GERPLAN (dispositif complémentaire initié par le département du Haut-Rhin) dont l'élaboration, la révision ou encore la mise en oeuvre s'étalent entre 1994 et aujourd'hui. Ce réseau est aujourd'hui composé de 85 techniciens en charge de la mise en oeuvre de ces politiques intercommunales de gestion de l'espace et des paysages sur le territoire du Parc et de nos partenaires régionaux et départementaux. En 2006, au-delà des pratiques de circulation de l'information ou encore des travaux autour d'outils communs, le Parc a organisé deux rencontres de ce réseau dans le cadre de journées techniques :

- 29 juin 2006 : 30 participants « Mettre en oeuvre une politique de gestion de l'espace, des outils à partager »
- 29 novembre 2006 : 36 participants avec ouverture du réseau aux élus, journée « urbanisme durable » : vers des projets territoriaux de développement durable ?

La valorisation du bilan à 10 ans de la politique des paysages

Élaboration des actes illustrés des rencontres du paysage 2004-2005 « le goût du paysage ». Large diffusion de cette brochure et des documents édités de 2004 à 2006. Conception de la rubrique « paysage » du nouveau site internet du Parc comme support pour le partage du bilan et le transfert d'expériences (mise en ligne prévue en 2007).

Le soutien direct aux 19 intercommunalités du réseau

Il se traduit par un appui technique et méthodologique sous la forme d'un accompagnement « à la carte » : participation aux comités techniques, aux ateliers de terrain, aux commissions, aux comités de pilotage (bilan année n et programmation n+1), aux conseils communautaires, aux réunions publiques, aux formations, appui à l'élaboration des stratégies et cahiers des charges pour l'élaboration ou la révision de plans de paysage et/ou gerplan, rencontre des bureaux d'études, soutien technique ciblé pour la mise en oeuvre d'actions en faveur des espaces agricoles, construits, forestiers, de la pédagogie et de la sensibilisation, des patrimoines, ..., accompagnement plus poussé pour les opérations innovantes et expérimentales, ...

Le Parc a accentué en 2006 son implication et sa réflexion autour des perspectives d'élaboration de véritables projets territoriaux de développement durable s'appuyant sur les acquis de la politique des paysages. Il a notamment accompagné en 2006 (poursuite en 2007) la réflexion autour de la révision du plan de paysage pilote de la Communauté de communes de la Fave élaboré en 1996 (nouvelles ambitions autour de la participation et de l'appropriation locale, d'un urbanisme durable, de la biodiversité, des énergies et des GES, ...).

L'élaboration d'outils partagés (suivre et évaluer, partager et transférer, ...)

Kit pour les paysages

Conception et édition d'un Kit pour les paysages en novembre 2006 (version classeur) remis à 20 intercommunalités et partenaires régionaux (1^{ère} phase). Il offre des ressources multiples et organisées à partager pour nourrir et soutenir l'action des territoires (politiques des paysages, guides techniques et pratiques, expériences et savoir-faire des territoires en réseau, ...).

Construit avec la participation d'une dizaine de Communautés de communes du réseau des plans de paysage, un tableau de bord destiné au suivi (puis à l'évaluation) des politiques intercommunales de gestion de l'espace et des paysages a été présenté en juin 2006 et mis à disposition du réseau à l'automne pour une mise en place par les territoires volontaires. Première synthèse des données à l'échelle du Parc programmée en juin 2007.

Observatoire photographique

Écriture du cahier des charges pour l'accompagnement de la mise en place de 4 observatoires photographiques de territoires (Communauté de communes des Mille Étangs, Communauté de communes de Saint Amarin, Communauté de communes de la Fave et SMM de la Haute Meurthe).

Site internet

Conception de la future rubrique « paysage » du nouveau site Internet du Parc. Cette rubrique au service du partage et du transfert d'expériences permettra bien sûr la mise en ligne des ressources évoquées ci-dessus (mise en ligne prévue en 2007).

Les contrats pour le paysage

Signés en Lorraine par l'État, la région, le département des Vosges, le Parc et la Communauté de communes porteuses d'un plan de paysage, ce dispositif vise à organiser au mieux les soutiens techniques et financiers à la mise en œuvre des programmes d'actions locaux prioritaires et plurithématiques (aides à l'animation et aux actions). Après l'écriture et la signature de 3 contrats en 2004 et 2005 (Communautés de communes de la Fave, de la Haute Moselotte et du Val de Galilée), 2006 a vu la préparation de 2 nouveaux contrats (SMM de la Haute Meurthe et Communauté de communes des Lacs et Hauts Rupts et la préparation d'un renouvellement (Communauté de communes de la Fave). Dans le cadre de ces contrats « lorrains », le Parc émet désormais régulièrement un avis technique sur les actions issues des plans de paysage, des avis en forme de recommandations et d'éclairages techniques visant à enrichir les opérations en phase opérationnelle.

> **En Alsace**, une articulation similaire s'effectue dans le cadre de réunions de travail (à l'initiative des Communautés de communes) autour des programmes d'interventions intercommunales (plans de paysage et/ou gerplans) et en présence de la région, du département du Haut-Rhin et du Parc (réalisé pour 4 territoires en 2006).

> **En Franche-Comté** et en s'appuyant sur les récentes démarches paysagères des Communautés de communes des Mille Étangs et de la Haute vallée de l'Ognon, le Parc a engagé un dialogue visant à aboutir à la mise en place d'une démarche similaire et à doter également les territoires francomtois des moyens humains locaux nécessaires à l'animation des politiques adoptées.

Les interventions, participations, formations et partenariats

- prise en compte du paysage en forêt : partenariat CRPF et ONF en Lorraine et Franche-Comté ;
- sensibilisation tous publics au paysage : participation à la semaine du paysage de la Communauté de communes de la Haute-Moselotte avec débat autour du film « Et si on parlait paysage ? », conférence débat au salon BiObernai 2006 ;
- évaluation de la politique régionale des paysages de Lorraine : participation au groupe de travail co-animé par l'État et la Région (politique du contrat de plan) ;
- installations de radiotéléphonie mobile : le Parc est intervenu en rendant plusieurs avis techniques sur la base des dossiers de pré-consultations transmis.

AGRICULTURE

Diagnostiques environnementaux relatifs aux projets d'amélioration pastorale

En 2006, 19 dossiers ont été montés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin, les Communautés de communes ayant un animateur paysage et les communes maître d'ouvrage des travaux. Pour chaque dossier, le Parc a :

- effectué plusieurs visites de terrain pour réaliser un inventaire des enjeux patrimoniaux et définir des préconisations pour les travaux futurs ;
- vérifié la situation réglementaire du terrain et sa situation relative au zonage agri-environnemental ;
- réalisé à partir du SIG (système d'information géographique) des cartes précises du projet comprenant entre autres le calcul des linéaires de clôture et des canalisations d'eau, des surfaces à défricher ou à dessoucher, etc. ;
- donné un avis sur le type de travaux à faire réaliser par entreprise ainsi que sur les coûts en vue de les réduire.

Développement de la biodiversité des prairies

La mise en œuvre des contrats CAD a été poursuivie et 9 agriculteurs ont sollicité la mesure optionnelle Biodiversité des prairies proposée par le Parc. Pour chacune des 9 exploitations volontaires, le Parc a réalisé un diagnostic des îlots de prairies retenues avec un descriptif des éléments de la mosaïque paysagère.

Suivi de la biodiversité

Un inventaire entomologique a été réalisé par un expert du Naturzentrum Kaiserstuhl sur 13 sites localisés dans trois vallées vosgiennes haut-rhinoises. L'objectif était de montrer la richesse en espèces (près de la moitié des espèces de sauterelles ou de papillons présentes potentiellement en Alsace) et de proposer des mesures de gestion adaptées. Ce travail a été mené en lien avec la typologie des prairies du massif vosgien basée sur les analyses floristiques et les pratiques agricoles.

Sur la même période, le travail d'un stagiaire de l'ENITA Clermont Ferrand a abouti à une méthode de caractérisation des prairies sur le plan entomologique en fonction de leur composition botanique et des éléments paysagers, ainsi que des pratiques agricoles, cet outil devant être utilisable par des techniciens et agriculteurs.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES CONSTRUCTIONS

- recherche de positionnement pour le Parc : état des lieux, domaines à investir, partenaires à associer (bureau du 22 mai 2006) ;
- lancement d'un programme de sensibilisation des acteurs afin d'affiner une stratégie dans la nouvelle Charte en lien avec la politique urbanisme, économie et paysage/gestion de l'espace ;
- réflexion pour la mise en place d'une rubrique « qualité environnementale des constructions » sur le site internet du Parc ;
- appui à la réalisation de projets pilotes : amélioration de la Maison du Parc, pôle nature culture de Château-Lambert avec antenne du Parc, relais des bûcherons et gîtes communaux à Liézey, bâtiment d'entreprise dans la Communauté de communes Val de Galilée, gîtes autour de Lac de Xonrupt-Longemer ;
- appui conseil aux intercommunalités : Communauté de communes de la vallée de Kaysersberg (OPAH et ORAC) ;
- participation à des formations et voyages d'études pour bénéficier d'expériences.

URBANISME

Mettre l'accent sur l'accompagnement de projets concrets

L'objectif de cette mission est l'exemplarité : montrer que des projets différents, plus respectueux des enjeux du développement durable sont possibles sur notre territoire et procurent de nombreux avantages : qualité de vie, convivialité, paysage, coût en réseaux, etc.

Les projets suivis en 2006 sont les suivants :

- **Combrimont (88) : renouvellement urbain et construction de logements sociaux** (*foncier public et privé*)

- définition de la stratégie à mettre en œuvre (ZAC par exemple) ;
- montage d'un projet de construction avec un bailleur social ;
- travail sur les logements à réhabiliter ;
- lancement de la communication envers les futurs habitants.

- **Walbach (68) : nouveau quartier** (*foncier privé*)

- partenariat avec le CAUE 68 à la demande de la commune et d'aménageurs/lotisseurs pour l'urbanisation d'un secteur identifié au PLU ;
- rédaction d'un cahier des charges par le Parc et le CAUE 68 fixant des orientations pour développer un quartier dans une logique de développement durable ;
- montage d'un projet de nouveau quartier sur la base de ce cahier des charges.

- **Buhl (68) : réhabilitation d'une friche industrielle** (*foncier public*)

- étude sur le positionnement intercommunal de la friche ;
- organisation d'une visite d'une autre réhabilitation ;
- organisation d'une expertise structure du bâtiment ;
- lancement de la réflexion urbaine et architecturale.

- **Fraize (88) : réhabilitation d'une friche industrielle** (*foncier public et privé*)

- début de la réflexion : quel potentiel de renouvellement ?

Créer une culture de l'urbanisme durable

Une dynamique interparc :

Vosges du Nord, Ballons des Vosges

Les territoires des deux Parcs ont des atouts, une logique et des pressions similaires. Devant les enjeux forts de favoriser un urbanisme plus durable pour nos territoires d'exception, classés en Parcs naturels régionaux, les deux Parcs se sont rapprochés pour mutualiser leurs moyens dans des actions fortes.

> Organisation de 2 voyages d'études au Vorarlberg

En mai et septembre 2006, plus de 100 élus et techniciens des 2 Parcs ont pu découvrir une région qui depuis plus de 30 ans s'est engagé dans une politique active de développement durable.

Les visites ont permis d'offrir un panel de possibilités de projets très varié : école, usine de construction bois, bâtiment agricole, centre municipal, habitat en bande etc.

> Colloque « habiter les Parcs naturels régionaux »

En mars 2006 à Lorentzen, les deux parcs ont organisé un colloque sur le thème « habiter les Parcs naturels régionaux ». À travers des analyses d'acteurs et la présentation d'exemples issus des deux territoires de Parc, les participants ont pu débattre pendant deux jours de l'avenir de nos territoires de Parc face à l'urbanisme et la construction.

Des actions de sensibilisation à l'attention du public

Tous les 6 mois la sortie du journal « Lignes Bleues » est l'occasion, par un dossier phare, de faire connaître les objectifs et les actions du Parc au grand public. Le dossier du 2^{ème} trimestre 2006 portait sur l'urbanisme durable et a été l'occasion de trois actions spécifiques :

> une exposition photographique à la Maison du Parc

Cette exposition présentait du 15 septembre au 15 novembre 2006 les missions du Parc en matière d'urbanisme et une partie du travail des étudiants de l'École de la Nature et du Paysage de Blois sur la commune de Faucogney-et-la-Mer : des diptyques photos et textes en noir et blanc racontant un regard différent sur le paysage d'une commune de Haute-Saône.

> 5 projections-débat d'un film documentaire nord américain sur l'urbanisme la crise du pétrole et son lien avec l'étalement urbain.

Les projections ont eu lieu de septembre à novembre 2006 en 5 lieux du territoire : Casino de Plombières-les-Bains, Bistrot de Pays du Col du Mont Fourche à La Rosière, Espace culturel Saint Grégoire de Munster, Bar La Cabane au Darou à Saint-Dié, Foyer rural de Rougemont-le-Château.

Ces 5 projections ont réuni plus de 200 habitants venus débattre dans une ambiance conviviale. Chaque débat était mené par un professionnel de l'urbanisme ou de l'énergie.

> un concours pour les enfants sur le thème

« Il nous faut vivre avec la nature... mais comment ? »

Les enfants de 10 à 17 ans ont été invités à imaginer comment l'homme peut cohabiter avec la nature, et d'envoyer leurs idées au Parc sur tout support.

71 réponses ont été réceptionnées, toutes plus novatrices et pleines d'imagination les unes que les autres :

- créer des extensions urbaines sur des superstructures pour laisser suffisamment de place à la nature ;
- développer des formes d'architectures mobiles pour réduire l'impact des constructions sur les écosystèmes (support de mobilité : rails, routes, air, mixte) ;
- développer des formes d'habitat souterraines ;
- créer des extensions urbaines sous l'eau, etc.

5 premiers prix, des voyages en montgolfière, ont été attribués, et deux mentions spéciales.

La remise des prix était présidée par Odile Uhlich-Mallet et a eu lieu autour d'un goûter organisé à la Maison du Parc.

Des dynamiques de réseau au niveau national et local

Les dynamiques de réseau si bien au niveau national (Fédération des Parcs naturels régionaux) que local (réseau paysage et intercommunalités, réseau urbanisme DDE, SDAP, CAUE) se poursuit, avec comme actions phares :

- participation en décembre 2006 à un colloque national sur les politiques d'urbanisme des parcs naturels régionaux ;
- co-création en juillet 2006 avec le CAUE et la DDE des Vosges à la demande de la Communauté de commune de la Haute-Moselotte d'une formation sur l'instruction des permis de construire ;
- co-création en janvier 2006 avec les services de l'État et le CAUE du Haut-Rhin d'une matinée de sensibilisation à l'association des maires du Haut Rhin.

Favoriser des documents d'urbanisme reflète d'un véritable projet d'aménagement durable

En 2006, trois grandes missions ont été réalisées :

Une étude d'évaluation « Dites-moi M. Le Maire, ça vous a PLU ? »

Cette étude cherchait à mieux connaître les attentes et représentations des élus vis à vis des documents de PLU, analyser les pratiques et le discours du Parc, et comprendre en quoi l'urbanisme durable ne parvient pas à trouver sa place dans les pratiques communales.

La poursuite des séminaires du groupe de travail sur l'urbanisme durable

Ce groupe a commencé à travailler en octobre 2005 et a terminé ses 5 sessions d'une journée en mai 2006. Il était composé de 4 élus des 4 départements du territoire et de 4 professionnels enseignants en urbanisme, paysage et architecture. Il avait pour objet de mener une réflexion approfondie sur les principes et les politiques qui pourraient être adaptés au territoire du Parc sur les questions d'urbanisme.

Le suivi des documents d'urbanisme

Compte tenu du bilan 2005 et des objectifs fixés, ce suivi s'est poursuivi avec la même intensité en 2006 : nombreuses réunions en commune avec les élus, avis et suivi des avis. Le cahier des charges PLU a été expérimenté dans 2 communes, et une commune a sollicité le Parc pour une intervention spécifique suite à la demande d'association du Parc « nouvelle formule » (explication concrète des missions du Parc et des outils à la disposition des communes).

Ces travaux nous ont permis de dégager les constats suivants :

sur le territoire :

L'urbanisation continue de se développer sans d'économie d'espace, menaçant les paysages, les terres agricoles, la biodiversité, etc.

sur les politiques :

- manque d'explication de nos objectifs communs : qu'est-ce que l'urbanisme durable sur nos territoires ? ;
- difficulté de créer des projets d'urbanisme et d'échapper à la vision réglementaire du PLU : le PLU est vécu comme un document, non comme le support d'une politique active (politique foncière, suivi des permis, etc.) ;
- niveau de subvention insuffisant pour monter de véritables projets d'urbanisme ;
- difficulté pour les élus à résister aux enjeux privés de court terme ;
- manque d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les petites communes sur les projets d'urbanisme.

L'objectif de cette année 2007 sera, grâce notamment à la nouvelle Charte du Parc, de trouver des réponses à ces constats.

• CONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE DU TOURISME	34
• VALORISER LES SAVOIR FAIRE ET LES PRODUCTIONS LOCALES	34
• LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE « PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES »	35
• ÉNERGIES RENOUVELABLES ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE	36
• INFORMATION ET SENSIBILISATION DES PUBLICS ET PROMOTION DU TERRITOIRE	36



- **Maintien de l'agriculture de montagne**
voir chapitre objectif 2
- **Développement d'un tourisme durable fondé sur la découverte des patrimoines**
Marquage d'hébergements et outils de découverte
- **Valorisation des savoir faire et les produits locaux**
Munster fermier et race vosgienne
- **Promotion des initiatives en faveur de l'environnement**
Éco-Trophées agriculture
- **Soutien et mise en place des programmes de développement**
Communes enclavées, programmes touristiques...

OBJECTIF 3

Contribution au développement économique en valorisant les patrimoines

En 2006, l'équipe du pôle valorisation économique du territoire a mis l'accent sur :

> La qualité des hébergements

Outre la poursuite des démarches de marquage « Gîtes Panda » et « Hôtels au Naturel » et d'accompagnement technique de ces hébergeurs, des campings pilotes ont bénéficié de l'appui du Parc permettant d'améliorer leur qualité environnementale et paysagère, démontrant ainsi que des gestionnaires d'hébergements sont à même de répondre aux attentes d'une clientèle sensible aux produits-écotouristiques.

> L'Espace Nature Culture

En complément de l'étude architecturale menée par le Conseil général de Haute-Saône, maître d'ouvrage du bâtiment dont la fonction consistera notamment à être la « vitrine » haut-saônoise du Parc, la coordination de la définition des grandes lignes de la scénographie et le contenu de l'espace d'interprétation ont été définis en lien avec les partenaires du projet.

> Les productions identitaires

L'accent a été également mis sur la mise en valeur des productions spécifiques du Parc. Le site internet sur le « Munster fermier » a été mis en ligne et une exposition sur l'agriculture de montagne a été finalisée.

> La marque Parc

Poursuivant les actions en faveur de la marque Parc, une plaquette d'information et de promotion des produits marqués a été réalisée. Les artisans marqués pour leur savoir-faire « fabrication et pose de bardage bois » bénéficient aussi de cette démarche d'identification.

> Les Éco-Trophées

Des agriculteurs du territoire du Parc ont été primés par un Éco-Trophée, mettant en avant des actions exemplaires en matière d'environnement et de patrimoine dans la gestion de leurs exploitations.

CONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE DU TOURISME

Connaissance des fréquentations

En complément du tableau de bord du tourisme diffusé en 2003 et de sa mise à jour exploitée notamment dans le cadre du groupe de réflexion « tourisme durable » en 2005-2006, et en prévision de la révision de sa charte, le Parc a souhaité disposer d'informations récentes et prospectives concernant les fréquentations de tourisme et de loisirs sur les Hautes-Vosges.

Constatant un intérêt partagé des acteurs institutionnels du tourisme, une réflexion partenariale a été engagée visant à mettre en commun des moyens techniques et financiers en vue de faire réaliser des études sur les fréquentations hivernales et estivales complétées par une enquête auprès des acteurs socioprofessionnels et associatifs.

Les résultats seront analysés et diffusés en 2007 et serviront à la révision de la Charte du Parc.

VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ET LES PRODUCTIONS LOCALES

Munster fermier et race vosgienne

Munster fermier : la réalisation du site internet, suivie par un comité de représentants des producteurs, a nécessité une mission photos de plusieurs jours et un important travail de rédaction des textes. La liste des producteurs acceptant de figurer sur le site a été mise à jour. Dans la même charte graphique, un dépliant de promotion du Munster fermier a été réalisé et édité à 100 000 exemplaires ; diffusé par les producteurs, il servira aussi à faire connaître le site internet « munster-fermier.com ».

Le Parc a participé à une étude sur la faisabilité d'une grande fête autour du Munster et des produits locaux, menée par la Communauté de communes de la vallée de Kaisersberg. Celle-ci devrait s'organiser les 20 et 21 octobre 2007 si des financements sont obtenus.

Il a été également associé à l'étude de faisabilité d'une Maison du Munster, menée par la Communauté de communes de la vallée de Munster.

Exposition sur l'agriculture de montagne en lien avec les paysages

La conception de l'exposition sur l'agriculture a pu démarrer en août avec l'intervention d'un scénographe, suite à l'obtention des crédits nécessaires. Les premières maquettes avec textes et photos ont été présentées au groupe de suivi et le mobilier a été fabriqué. L'exposition sera visible à la ferme du Parc de Wessering pour l'été 2007. Par la suite, elle sera mise à la disposition des collectivités et acteurs qui le souhaiteront.

Le Parc a organisé, avec l'association Agriculture et Paysages, l'accueil d'un groupe de jeunes agriculteurs du Parc du Luberon sur 3 jours pour leur expliquer le rôle et l'intervention du Parc en faveur de l'agriculture vosgienne.

Contes à la ferme

L'opération initiée à titre expérimental en 2005 dans la vallée de Saint-Amarin (68) a été reconduite et étendue à d'autres secteurs alsaciens et lorrains. Durant tout le mois d'octobre, le spectacle a été diffusé dans 11 fermes dont 7 membres du réseau Bienvenue à la ferme (3 dans les Vosges).

Un partenariat a été mené avec les Chambres d'agriculture du Haut-Rhin et des Vosges ainsi que l'association Agriculture et Paysages. Un buffet de produits locaux a clôturé chaque représentation. 600 spectateurs y ont assisté.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE

« PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES »

« Produit, Savoir-faire et Accueil du Parc naturel régional... »

Le bardage bois

Afin de promouvoir les produits et savoir-faire marqués Parc, une plaquette sur la marque Parc naturel régional des Ballons des Vosges a été réalisée en mettant en avant le principe du respect des valeurs de la marque. Pour le bardage bois marqué Parc, une chemise de format A4, réalisée dans le même esprit, a été éditée à 10 000 exemplaires pour les 7 entreprises bénéficiaires de la marque afin de promouvoir leur savoir-faire et signifier leur engagement en tant que partenaires du Parc.

Le miel

Le marquage du miel vise notamment à mettre en évidence le rôle important de l'apiculture pour le maintien de la biodiversité. Sur les six apiculteurs professionnels ayant posé leur candidature au marquage, cinq ont été retenus suite au passage d'une commission réunissant le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, la Chambre d'Agriculture et la Fédération Départementale d'apiculture du Haut-Rhin. Ils pourront disposer d'une bande à coller sur les pots de miel, leur permettant ainsi de distinguer les produits marqués. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement plus large des apiculteurs. Ainsi, le Parc a mené une concertation avec les communes et l'ONF en vue de la mise à disposition d'emplacements pour des ruches.

Marque « Accueil du Parc naturel régional... »

Le label Gîte Panda a été attribué à un gîte de séjour situé à Eschbach-au-Val dans la vallée de Munster.

Une démarche globale a été menée sur ce site qui accueillera un deuxième gîte accessible aux personnes à mobilité réduite. Le Parc y accompagne un projet de sentier d'interprétation adapté aux publics handicapés (moteurs, visuels et mentaux) reliant le centre d'hébergement « Libre » et le village.

La brochure des Gîtes Panda a été réactualisée et fondue dans la nouvelle charte graphique du Parc. Une seconde version propose une traduction anglo-allemande. Le document existe sous forme électronique uniquement et sera téléchargeable sur le site internet.

La 6^{ème} lettre des Gîtes Panda du Parc a été éditée en automne, mettant en avant des initiatives exemplaires menées par certains propriétaires (biodiversité, gestion de l'eau, aménagement...). Cette lettre est diffusée aux partenaires du programme et aux acteurs du tourisme en général.

Plusieurs visites ont eu lieu auprès d'hébergeurs candidats à la labellisation, notamment avec le WWF-France en fin d'année.

Une commande groupée de produits ménagers et lessive biodégradables a été testée à l'initiative des propriétaires de Gîtes Panda et Hôtels au Naturel.

Le Parc a participé au séminaire national des Gîtes Panda qui s'est tenu dans le Parc naturel régional du Luberon en février et dont l'objectif était d'échanger sur l'évolution du réseau national.

Qualité environnementale et paysagère des campings

Un stage s'est déroulé d'avril à septembre avec pour objectif d'établir un diagnostic sur les campings du territoire du Parc. Une enquête a notamment été menée auprès des gestionnaires (près de 100 structures) pour mieux cerner leur implication et leurs attentes dans le domaine de la qualité environnementale et paysagère. Le taux de retour a été de 50 %.

L'accompagnement s'est poursuivi sur les deux sites pilotes lorrains à Vagney et Xonrupt. Le camping intercommunal du Mettey à Vagney a bénéficié d'une étude préalable au réaménagement menée par un bureau spécialisé dans le tourisme et la qualité environnementale. Le volet paysager est traité par le CAUE des Vosges. À Xonrupt-Longemer, le CAUE est missionné par le Parc pour la réalisation d'une étude combinant les critères du plan de gestion du site classé et ceux d'un passage en trois étoiles.

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Éolien

Le Parc avait accompagné les élus de la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg et de la commune de Plainfaing dans la phase d'étude d'un projet de parc éolien intercommunal. La mission du bureau d'étude spécialisé dans l'animation et la concertation initiée par le Parc a été reprise en 2006 par les collectivités concernées pour la phase de développement du projet et la réalisation des études d'impact.

Les Éco-Trophées en faveur de l'agriculture

Après avoir organisé des concours en faveur des entreprises, des collectivités et des associations, le Parc a organisé en 2006 un concours Éco-Trophées « agriculture » en collaboration étroite avec les Chambres d'Agriculture de son territoire. Celles-ci ont notamment promu la démarche auprès des agriculteurs et ont collecté les informations nécessaires au dépôt des candidatures, au nombre de 27. Les Chambres d'Agriculture ont réalisé et présenté au jury un diaporama sur chacune des exploitations.

En définitive, 6 exploitations engagées dans une démarche de développement durable ont été primées, 2 dans chacune des régions. Les Éco-Trophées permettent de mettre en avant des actions exemplaires (préservation du patrimoine et de la biodiversité, développement d'une filière bois-énergie, reconquête des paysages et insertion paysagère des bâtiments...) inscrites dans une prise en compte globale de l'environnement au sein du fonctionnement de l'exploitation agricole.

INFORMATION ET SENSIBILISATION DES PUBLICS ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Mini-guides touristiques

Le mini-guide « de la Fave au Vignoble », cinquième et dernier de la collection, a été réalisé. Tiré à 71 000 exemplaires en français, anglais et allemand, il est disponible dans les Offices de tourisme et dans de nombreux lieux de visite. Il présente près de 80 sites de découverte autour du patrimoine naturel et culturel.

Par ailleurs, le mini-guide « des Mille Étangs à la Vôge » a été actualisé et ré-édité en français à 32 000 exemplaires.

Antenne du Parc dans « l'espace Nature-Culture » à Château-Lambert

Parallèlement à l'étude de conception du bâtiment réalisée par le Conseil général de Haute-Saône, les réunions de concertation entre les partenaires du futur Espace nature-culture se sont poursuivies. Il s'agira de créer à Château-Lambert un bâtiment réunissant les services du Parc (Antenne), de la Maison de la Nature des Vosges saônoises, du Musée départemental de la Montagne et de la Réserve Naturelle des Ballons Comtois (ONF-PNRBV).

Ce bâtiment, qui sera édifié à la place d'une verrue au centre du village tiendra compte des cibles Haute Qualité Environnementale. Il permettra par ailleurs d'accueillir le public.



À la demande du Conseil général, le Parc a animé un groupe de travail portant sur le projet scénographique. L'objectif général consistera à interpréter les patrimoines naturels, culturels et paysagers des Vosges saônoises, à présenter les actions menées par les différents acteurs concernés et à inviter les visiteurs à découvrir des espaces similaires dans les environs. Par ailleurs, le public sera sensibilisé à la Haute Qualité Environnementale et plus particulièrement aux cibles prioritaires visées (insertion dans le site, économies d'énergie, d'eau, utilisation du bois, de matériaux sains...)

Le permis de construire a été accordé fin 2006 et la consultation des entreprises est prévue début 2007.

Autres actions de développement du tourisme durable

Route des Chalots

Le Parc a poursuivi sa collaboration avec le Syndicat mixte de la route touristique des Chalots en apportant son appui technique en vue de l'aménagement de sites pouvant faire l'objet d'une mise en valeur. Les panneaux d'information touristique (RIS) ont été réalisés. Par ailleurs, le Parc a poursuivi sa collaboration sur le volet économique, dans le cadre de la mise en place d'une démarche d'identification et de reconnaissance des produits et des savoir-faire avec les acteurs socio-professionnels membres du réseau.

Projet de CAT agricole et parc animalier à Sainte-Marie-aux-Mines (68)

Mené à l'initiative de l'IMP Les Tournesols, avec la ville de Sainte-Marie-aux-Mines, ce projet devrait déboucher dans une première phase, sur la création d'une ferme pédagogique structurée en CAT et plus tard sur la création d'un parc animalier géré également par les personnes handicapées de l'IMP. Le Parc est associé aux études de faisabilité.

Stratégies locales de développement et d'organisation touristique

Dans le secteur des Ballons Comtois (70-90-88), le Parc s'est engagé en 2005 dans une démarche d'animation avec les collectivités et acteurs touristiques afin d'identifier les projets permettant d'améliorer l'accueil du public autour de la Réserve Naturelle des Ballons Comtois. Des APS suivis d'APD ont ainsi été réalisés en vue :

- de la réouverture et la mise en valeur de 6 points de vue dans la Communauté de communes de la Haute Vallée de l'Ognon ;
- de la réalisation de tables de lecture du paysage à Château-Lambert (vallées de l'Ognon et de la Moselle) ;
- de la création d'un sentier d'interprétation été-hiver à la Planche-des-Belles-Filles (70) ;
- du réaménagement de l'étang du Petit Haut à Lepuix-Gy (90),
- de la réalisation de panneaux d'information touristique en lien avec la Réserve Naturelle des Ballons Comtois (70-90-88).

Sur la base de ces éléments techniques et financiers, la réalisation de travaux est programmée par les collectivités locales dès 2007.

Sentier d'interprétation

Outre d'autres projets en cours intégrés dans des démarches globales (Planche-des-Belles-Filles Château-Lambert, Eschbach-au-Val, Cornimont...), le sentier d'interprétation d'Orschwihr a été finalisé. Il complète les circuits des carrières réalisés il y a quelques années autour de Guebwiller.



Tourisme et handicap

Suite à la réalisation en 2005 de l'avant projet de sentier d'interprétation accessible aux personnes en situation de handicap à Eschbach-au-Val (68), la commune de Cornimont (88) souhaite réaliser un équipement pour les personnes à mobilité réduite, le sentier des Colverts. Il s'agira par ailleurs de prendre en compte l'accessibilité dans les services publics et marchands. L'étude de faisabilité est prévue pour 2007.

À noter que l'Espace Nature Culture prendra en compte les personnes à mobilité réduite afin que des moyens de compensation adaptés soient mis en oeuvre. Par ailleurs, des solutions spécifiques seront recherchées pour les personnes mal voyantes. L'objectif consiste à obtenir le label Tourisme et Handicap.

Fermes-auberges du Haut-Rhin

La conception de panneaux d'information personnalisés a été finalisée dans 17 fermes-auberges.

Au total, ce sont 34 panneaux sur l'histoire, l'environnement, l'activité agricole et la valorisation des produits qui ont été mis en place.

Une mission photographique s'est déroulée durant l'été et l'automne concernant la deuxième tranche de ce travail (6 fermes).

Le Parc a de nouveau participé à la commission d'agrément des fermes-auberges qui avaient été suspendues et qui souhaitaient à nouveau bénéficier du label.

Actions diverses en faveur du tourisme

Pour la seconde fois à l'échelle du territoire du Parc, une bourse d'échange de documentation touristique, associant les Offices de tourisme et les lieux de visite a réuni une trentaine de structures à Munster. Les participants ont ainsi pu diffuser leurs brochures de promotion et d'information à l'échelle de l'ensemble du territoire du Parc et des villes-porte. Le Parc a poursuivi sa participation dans différents groupes de travail du Comité de promotion touristique du Massif des Vosges réunissant les ADT-CDT, CRT et PNR et a apporté plus particulièrement sa contribution à la refonte du site internet « massif-des-vosges.com ».

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Pôle d'Excellence Rurale « Massif des Vosges » dans le domaine du tourisme, coordonné par le CDT des Vosges et l'ADT du Haut-Rhin, le Parc a été associé aux premières réunions thématiques.

Développement local :

Dans le cadre de la mission d'aide aux communes enclavées et soutien aux services publics, le Parc a soutenu l'opération de rachat et de réhabilitation d'un bâtiment « cœur de village » à Liezey (88), en permettant à la commune de faire porter en partie au niveau intercommunal l'opération et mieux prendre en compte des prescriptions de qualité environnementale des bâtiments.

Aide aux communes enclavées et soutien aux services publics

Le Parc a soutenu l'étude de faisabilité de multi-services ou opérations de rachat et réhabilitation de bâtiments « cœur de village » conformément à des démarches de qualité environnementale :

- Projet de maison des vergers d'Auxelles-Haut (90) ;

(ce projet n'a pas été retenu à l'issue de l'étude de faisabilité. Toutefois, la réflexion se poursuit sur la mise en place d'animations autour des vergers)

- Relais des bûcherons de Liezey (88) ;
- « Belacker » de Mollau (68).



OBJECTIF 4 Culture et patrimoine

- 1^{ère} EXPÉRIMENTATION D'HÉRITAGE EN BALADE 40
- EXPERTISE CULTURELLE ET PATRIMONIALE 40
- ACCOMPAGNEMENT DE RÉFLEXION 40
- COMMUNICATION : SITE INTERNET, AGENDA 41
- APPEL À PROJET « SUIVEZ L'ARTISTE » 41

- **Expérimentation**
« d'Héritages en balade »

- **Expertise culturelle et patrimoniale**

- **Communication :**
Site internet, agenda

- **Appel à projet**
« Suivez l'artiste » :
Brassage, le ventre de la terre,
village utopique + formation

- **Révision de la Charte :**
Quel projet culturel pour la
troisième Charte

- **« Un pas vers Noël »**
Tournée du Théâtre du Peuple

En 2006, l'équipe du pôle culture et patrimoine a mis l'accent sur :

- > **l'expérimentation** du produit « Héritages en balade » ;
- > **l'accompagnement des projets** « Suivez l'artiste » ;
- > **la tournée d'une petite forme de théâtre de rue** avec le Théâtre du Peuple ;
- > **la réflexion sur le futur projet culturel** qui pourrait être porté dans le cadre de la troisième Charte.



1^{ère} EXPÉRIMENTATION D' « HÉRITAGES EN BALADE »

Dans le cadre de l'opération « regards croisés sur le patrimoine » dont le thème cette année était « Vous faites quoi après l'usine ? mémoire et devenir du patrimoine industriel », le 8 octobre 2006 sur la Voie Verte de la Moselotte (88).

Balade à vélo guidée à la découverte des patrimoines de Vagney à Cornimont.

En partenariat avec le SIVU Voie Verte des Hautes-Vosges ; l'association Ballast ; le Service régional de l'inventaire général de Lorraine ; la commune de Cornimont ; Jean-Pierre Doyen, professeur d'histoire-géographie en retraite, spécialiste du patrimoine vosgien.

Les objectifs : sensibiliser de nouveaux publics au patrimoine en le « décloisonnant » : mêler patrimoine, sport de nature, mobilités douces... ; proposer les bases pour la réalisation d'un produit de découverte éco-touristique.

Une quarantaine de personnes à la balade guidée à vélo sur la Voie Verte de la Moselotte

Rôle du PNRBV :

- Initier et concevoir la démarche ;
- Repérer et coordonner les acteurs ;
- Concevoir les documents d'information (panneau, feuille de route, CD) ;
- Communication, promotion ;
- Relancer la démarche pour une concrétisation du projet : reprise des bases du projet par les acteurs locaux du tourisme afin de proposer un outil de découverte éco-touristique.

EXPERTISE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Soutien technique et financier

- À la Communauté de communes de la Haute Meurthe et à l'association de la scierie pour l'étude de définition et de faisabilité de la scierie du Lançoir portée par la Communauté de communes de la Haute Meurthe ;
- À la commune de Ventron dans l'évolution du Musée du Textile de Ventron ;
- À la Communauté de communes du Val d'Argent pour le projet de Maison Européenne du Patchwork et des Arts Textiles.

Diffusion de la connaissance patrimoniale (inventaires menés par le PNRBV : force hydraulique, mines, architecture textile, acteurs du patrimoine...).

Notamment, dans le cadre de la réalisation des projets paysage et documents d'urbanisme (plan de paysage Haute Vallée de l'Ognon ; quinzaine de PLU's dont Melisey, Ronchamp, Saint-Bresson, Basse-sur-le-Rupt, Sainte-Croix-aux-Mines...).

Organisation d'une " rencontre-transfert d'expériences ", le 22 septembre 2006 dans le Val d'Argent sur « le label Pays d'art et d'histoire » : un territoire, un animateur, des acteurs pour une démarche vers l'appropriation des patrimoines et le développement local...».

En partenariat avec la Communauté de communes du Val d'Argent, DRAC Alsace, acteurs patrimoine du Val d'Argent à destination des acteurs patrimoine, tourisme, pédagogie, techniciens, élus du territoire PNRBV. Une quarantaine de personnes ont participé à cette journée.

ACCOMPAGNEMENTS DE RÉFLEXION PORTÉES PAR :

- Le Pays des Vosges saônoises : les cafés de Pays. Le Parc a accompagné la réflexion du Pays en ce qui concerne la mise en place d'actions culturelles dans chacun des cafés de Beulotte, Melisey, La Rosière ;
- Suivi du Plan territorial d'éducation artistique et du festival des arts mélangés portés par la communauté de communes de la Haute-Moselotte ;
- Suivi du projet « Sous la ligne bleue, les chemins d'art et de promenade » avec la Communauté de communes du Pays sous-vosgien ;
- Accompagnement du volet culturel du projet de festival du Munster avec la Communauté de communes de Kaysersberg.

COMMUNICATION : SITE INTERNET, AGENDA

Site internet

Après un travail important de vérification des informations et de mise en forme conformément à la nouvelle Charte du Parc, mise en ligne de la rubrique culture au printemps.

Agenda culturel

Cette année encore l'agenda culturel figure dans les deux brochures du Parc : « L'Été au Parc » et « D'une saison à l'autre » et sur le site internet du Parc. Une centaine d'événements y sont annoncés pour les versions papier. La sélection « Coups de cœur » expérimentée en 2005 a été reprise.

APPEL À PROJET « SUIVEZ L'ARTISTE »

Suivez l'artiste 2006 en chiffres

40 contacts et 13 pré-projets, 20 participants (artistes, professeurs, élus, agents de développement, associations) à la formation « Monter un projet culturel » avec l'OGACA organisme de formation et de conseils en gestion culturelle ; 6 projets candidats ; 3 projets lauréats ; 4000 à 4500 euros de bourse par projet.

Trois projets lauréats en 2006

Les trois projets lauréats ont été sélectionnés par un jury, composé d'élus du Parc et de professionnels du milieu culturel, pour leurs qualités artistiques, leur capacité à regarder autrement le territoire et les patrimoines du Parc et à créer des liens avec ses habitants.

Village utopique

Ce projet est porté par l'association Ballast qui, en 1999, a permis par son action militante, la transformation de l'ancienne voie ferrée Remiremont-Cornimont en une voie verte. C'est dans le cadre du Festival de la Voie Verte, invitation à découvrir la vallée de la Moselotte sans voiture, au rythme des déplacements doux, que l'utopie du plasticien François Klein rejoint celle de Ballast. Le « village utopique » est un univers de cabanes qui suscite la question de la relation de l'individu à l'autre et au monde et interroge sur une façon de vivre ensemble « autrement ».

Cet espace architectural formé de neuf huttes de bois et de tissus a accueilli les animations du festival les 3 et 4 juin. Sa construction a fait l'objet de chantiers réunissant plusieurs associations : Club vosgien, chantier d'insertion, établissements scolaires.... Au total : 80 personnes mobilisées et 2110 heures de travail ... le village a également accueilli le festival des « Arts mélangés » organisé fin juin par la Communauté de communes. Il n'a été démonté qu'à l'automne.

Le Ventre de la Terre

C'est dans le cadre de « Tellure musique de terre pour mondes souterrains » vaste et ambitieux projet pédagogique lié au patrimoine local minier et porté par la Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) de Sainte-Marie-aux-Mines que s'inscrit la création de l'artiste céramiste Thiébaud Chagué. « Le Ventre de la Terre » est une sculpture monumentale en terre qui fait la synthèse entre le questionnement artistique de Thiébaud Chagué sur le matériau « terre », son désir de se nourrir de rencontres (particulièrement avec les enfants) et l'évocation de la transformation de la matière (par la cuisson) dans les profondeurs de la terre. L'œuvre a été construite en public avec la participation d'élèves, les ven 26, sam 27 et dim 28 mai 2006 à l'occasion d'un parcours artistique jalonné des réalisations des élèves du Val d'Argent. Après des mésaventures techniques dues aux conditions climatiques, elle a été cuite mi-septembre sur une durée de trois jours avec la participation de l'Institut Européen des Arts Céramiques (IEAC). L'inauguration est prévue en juin 2007.

Brass'âges

Ce projet porté par la commune de Breitenbach a été l'occasion d'un brassage intergénérationnel autour d'une création de la Compagnie Art'Maniac dans les caves de l'ancienne brasserie de la commune. Ce spectacle chorégraphique est une interprétation en mouvement de l'architecture en pierre de ce lieu hors norme où se succèdent plusieurs salles voûtées. Mis en scène comme une déambulation, le spectacle alternera des duos interprétés par les deux danseurs de la Compagnie et des interventions interactives avec le public proposées par les 40 élèves de l'atelier de danse contemporaine du collège de Munster.

Cet événement mêlant la performance de ces artistes et la prestation d'amateurs sera également l'occasion, côté public, d'un rapprochement entre les anciens et les plus jeunes de la vallée, d'une découverte pour les scolaires de la danse contemporaine, et l'opportunité d'un dialogue entre ce lieu patrimonial méconnu et la créativité artistique qui participe au rapprochement humain et intergénérationnel. Au vu du succès remporté auprès du public de la vallée, le collège a dû programmer des séances supplémentaires. Au total, 40 élèves et 400 spectateurs ont participé à l'événement.

Cette année, la formation mise en place pour accompagner la définition et l'écriture des projets culturels, déposés ou non dans le cadre de l'appel à projet « Suivez l'artiste », a été suivie par de nombreux candidats et acteurs culturels (20 participants). Elle a été l'occasion de rencontrer des structures partenaires nouvelles.

La réflexion autour de la sensibilisation des élus sur l'intérêt de développer des projets culturels et de l'accompagnement des EPCI dans l'écriture de projets culturels pluriannuels reste d'actualité.

Révision de la Charte : quel projet culturel pour la troisième Charte ?

Un groupe de travail a été mis en place pour accompagner la réflexion sur la politique culturelle du Parc comprenant, élus, acteurs et associations culturels, agents de développement. Une enquête a d'abord été réalisée auprès des 800 contacts de la base de données culture. Un bureau d'études nous a accompagné, analysant les données diagnostic - bilan pour proposer des pistes de travail en s'appuyant sur les deux postulats suivants : lutter contre l'individualisme et favoriser les rencontres, favoriser la solidarité, la citoyenneté et l'ouverture au monde.

Trois grands objectifs sont proposés à la co-construction de la Charte :

- agir pour la connaissance et la valorisation des patrimoines ;
- développer la création artistique et l'expérimentation ;
- valoriser le rapprochement des acteurs culturels ;

« Noël sur le départ » tournée du Théâtre du Peuple de Bussang

En 2002 et 2003, il y a déjà eu deux tournées du Théâtre du Peuple en partenariat avec le Parc des Ballons, avec 15 dates par tournée.

Pour le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, cette tournée est l'occasion de proposer au public (habitants ou visiteurs) un nouveau regard sur le théâtre, et le Théâtre du Peuple en particulier, à la fois acteur culturel référent et incontournable et site remarquable au cœur de son territoire. Cette action est menée dans un état d'esprit d'innovation et d'expérimentation permettant à la fois la sensibilisation à la création contemporaine et la rencontre avec les habitants.

Dans le cadre de son projet artistique, le souhait du Théâtre du Peuple est de produire des petites formes pour la rue afin de jouer dans des espaces de vie dans les villages et villes.

Une création a eu lieu en hiver 2006 : Noël sur le départ mis en scène par Pierre Guillois. C'est une façon d'affirmer l'engagement du Théâtre du Peuple dans des propositions artistiques adressées spécifiquement et gratuitement aux habitants des trois régions Lorraine, Alsace et Franche-Comté.

Les lieux de tournée ont été choisis en fonction de plusieurs critères : les communes ayant des marchés de Noël avec quelques exceptions dans des marchés traditionnels ; lors d'événements exceptionnels artistiques comme à Uffholtz (fenêtres de l'Avent) et musée de Wesserling ; autres critères : les dates.

- Auxelles-Haut (90) ; Husseren Wesserling (68) ; Étuefont (90) ; Guebwiller (68) ; Munster (68) ; Remiremont (88) ; Champagny (90) ; La Bresse (88) ; Uffholtz (68) ; Bussang (88) ; Lure (70) ; Gérardmer (88) ; Plombières-les-Bains (88).

Au total 13 dates et 1200 spectateurs.

> ANIMATIONS PÉDAGOGIQUE	44
> FORMATIONS	45
> INFORMATION	45
> OUTILS PÉDAGOGIQUES	45
> AUTRES	45
> LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES	46
> LES RÉSEAUX	46



- **Sensibiliser le grand public sur les sites fragiles et les patrimoines**

- **Créer et diffuser des outils pédagogiques**

En lien avec l'Éducation Nationale et les structures d'éducation à l'environnement

- **Former les enseignants**

- **Intervenir dans les écoles**

Via les structures d'éducation à l'environnement

OBJECTIF 5

Pédagogie et sensibilisation des publics

En 2006, l'équipe du pôle Pédagogie et sensibilisation des publics a mis l'accent sur :

> **les animations pédagogiques de sensibilisation et d'information**, principalement tournées vers les publics scolaires, sans oublier les animations de découverte pour le grand public, et conduites essentiellement par les structures pédagogiques partenaires, thèmes privilégiés : le paysage, le bâti, la forêt, le développement durable ;

> **les animations de formation**, à destination des enseignants, organisées en partenariat avec les structures de l'Éducation Nationale (Rectorats, Inspections académiques et de circonscription, IUFM, CDDP), valorisation des « mercredis du patrimoine » et de l'appel à projet « Suivez l'artiste » ;

> **la diffusion, l'information et la formation** à l'utilisation de nos outils pédagogiques : guides et malles pédagogiques (malles paysages et force hydraulique, guides Réserves Naturelles et maquettes de fermes notamment) ;

> **le renforcement des liens en direction des partenaires du territoire** liés à l'éducation pour un développement durable (structures d'animation, plates-formes d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), ARIENA...).



ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Année scolaire 2005-2006 et 2006-2007 (jusque décembre 2006)

Elles se sont déroulées selon les orientations proposées par le Parc des Ballons des Vosges et entrent dans le cadre des projets pédagogiques mis en place par les enseignants.

Elles ont principalement lieu avec les scolaires du 1^{er} degré (écoles élémentaires) et quelques classes de collège.

> Le CPIE des Hautes-Vosges

- Travail autour de la forêt et des oiseaux de montagne en lien avec la ZPS, sur la biodiversité en accompagnement de la démarche Natura 2000, sur l'eau et la force hydraulique, les milieux naturels (hautes chaumes, tourbières), le patrimoine textile et l'évolution des paysages sur le site du Rossberg en lien avec la Maison de la géologie ;
- Accompagnement de la charte forestière du massif du Taennchel.

> Le CPIE de la Moyenne Montagne Vosgienne

- Animations sur l'eau et la force hydraulique, le paysage, le bâti, la biodiversité, les patrimoines et Natura 2000 ;
- Sorties grand public sur les patrimoines naturels, industriels et architecturaux du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et mise en place des ateliers d'écologie pratique ;
- Expérimentation de modules de sensibilisation sur les thèmes des énergies et du développement durable.

> La Maison de la Nature des Vosges Saônoises

- Interventions sur le thème de l'eau et de la force hydraulique (en lien avec la malle pédagogique), de la forêt (en accompagnement du guide pédagogique), du paysage, de la biodiversité en lien avec Natura 2000 ;
- Sorties grand public sur les paysages, les sites patrimoniaux, la Réserve Naturelle des Ballons Comtois, la mine de Ronchamp, les rivières de l'Ognon et du Rahin.

> La Maison de la Géologie

- Animations sur le sentier géologique du Wolfloch et dans le musée ;
- Sorties grand public sur le sentier géologique du Wolfloch et dans le musée, au Ballon d'Alsace et sur le Rossberg.

> Le Vivarium du Moulin

- Animations sur les collines calcaires en lien avec Natura 2000, et la transformation du paysage ;
- Sorties grand public sur les collines calcaires.

AUTRES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement des plans de paysage de la Communauté de Communes du Val de Galilée, de la Haute-Moselotte, du Val d'Ajol, de la région de Guebwiller et des Mille Étangs ;
- Participation à la semaine du Développement Durable, organisée par l'Inspection Académique des Vosges ;
- Aide au montage et suivi d'un Itinéraire De Découverte (IDD) en partenariat avec le collège de Cornimont et la Communauté de communes de la Haute-Moselotte avec pour objectif la mise en place d'un observatoire des paysages en lien avec le plan de paysage ;
- Participation et animation d'un atelier « travailler avec les collèges » dans le cadre des rencontres nationales des services éducation des Parcs ;
- Participation à l'opération « je parraine ma rivière » sur le secteur de la Haute-Moselotte en partenariat avec l'OCCE 88.
- Participation à la fête de la Science à Faucogney à la demande de la Communauté de communes des Mille Étangs.

FORMATIONS

- Animations pédagogiques à la demande des Inspections de Circonscription en accompagnement des outils pédagogiques du Parc (Malle paysages) sur le thème des paysages, des milieux naturels, du Parc ...);
- Stages de formation sur les thèmes de l'Environnement « force hydraulique », « forêt et filière bois », « Réserves Naturelles », « tourbières », « paysages », « hautes chaumes », « présentation du PNRBV », organisés par l'Inspection Académique des Vosges ;
- Participation aux « Mercredis du Patrimoine » organisés par le CDDP 88 et le Conseil général 88 ;
- Organisation de 2 mercredis du patrimoine inter-départementaux (88 et 68) et (70 et 88) ;
- Animation de formations en partenariat avec l'IUFM des Vosges sur les thèmes de l'eau et de la force hydraulique et des paysages.

INFORMATION

- Journée de présentation des outils pédagogiques du Parc, pour les documentalistes des collèges et lycées du Haut-Rhin et des Vosges (suite de 2005) ;
- Journée d'information et proposition de thèmes de travail, dans le cadre des IDD (Itinéraire De Découverte) et TPE (Travaux Personnels Encadrés), des établissements scolaires du Haut-Rhin et des Vosges : correspondance entre les programmes scolaires (projets transversaux) et les outils pédagogiques du Parc ;
- Forum de présentation des outils pédagogiques, dans le cadre d'un partenariat avec les Centres Départementaux de Documentation Pédagogique du Haut-Rhin et des Vosges et de Haute-Saône ;
- Préparation, mise en place et participation à la journée académique du Rectorat de Strasbourg sur le thème de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable ;
- Participation au forum des métiers organisé par l'ONISEP à Remiremont, destiné aux collèges des Vosges.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Promotion, information et formation à l'utilisation des malles « Paysages », en lien avec l'ODCVL et les PEP 68 ;
- Finalisation du guide « Géologie » : mise en cohérence des textes, correction du livret et des fiches, impression ;
- Suivi de l'outil architecture « Maquettes de fermes » (fermes du Val D'Ajol et marcairie et réflexion pédagogique en vue de l'élaboration de fiches) ;
- Réalisation de pochettes de découverte du Parc et de son territoire « 4D » en partenariat avec l'ODCVL et les PEP 68 ;
- Participation à la conception et au suivi du cahier « ARIENA » 2006 sur le thème de l'alimentation ;
- Participation à l'élaboration du CD-Rom « paysages » réalisé par le Conseil général 88 (déclinaison de l'atlas des paysages du département des Vosges).

AUTRES

- Mise en place et suivi du site internet « Éducation » ;
- Participation au Comité de Pilotage de mise en place d'une plate-forme régionale pour l'éducation à l'environnement en Franche-Comté ;
- Participation à l'étude de faisabilité de la manifestation autour du fromage de montagne en lien avec la Communauté de communes de la vallée de Kaysersberg ;
- Participation à l'élaboration d'un carnet de ressources présentant les structures de la plate-forme 88 « Éducation à l'Environnement pour le développement durable (EEDD) » et la faisabilité d'un portail internet.

LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

- Convention de partenariat avec l'Éducation Nationale, avec la mise à disposition de 3 enseignants (1 à temps plein, 2 à temps partiel) pour la coordination de l'action pédagogique, la coordination et la conception d'outils pédagogiques, les formations 1^{er} et 2nd degré, l'aide au montage et le suivi des projets scolaires ;
- Participation à la « Plateforme Départementale d'Éducation à l'Environnement » mise en place dans le cadre de la charte environnement du Conseil général 88 en partenariat avec l'Inspection académique des Vosges ;
- Rédaction de conventions partenariales avec les Centres Départementaux de Documentations Pédagogiques (CDDP) du territoire, incluant la diffusion de nos outils pédagogiques et l'organisation de temps d'échange ;
- Réflexion sur la mise en place de « Mercredis du patrimoine » sur le département du Haut-Rhin en partenariat avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) du Haut-Rhin et le Conseil général 68 ;
- Participation au comité de pilotage des projets scolaires « Protéger l'Environnement, j'adhère » coordonnés par l'ARIENA ;
- Participation et suivi de la mise en place du CINE Colmar ;
- Suivi de la labellisation de structure d'Éducation à l'Environnement pour le développement durable (EEDD) (ODCVL et CPIE de la Moyenne montagne) par la région Lorraine ;
- Réflexion sur un partenariat à engager avec l'IUFM 68 pour le montage de formation à venir ;
- Participation au comité consultation du Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) du Haut-Rhin ;
- Participation aux rencontres des services éducatifs organisés par le rectorat de Nancy-Metz ;
- Suivi des Assemblées Générales et Conseils d'Administrations des structures d'EEDD (Éducation à l'Environnement pour le Développement Durable) partenaires du Parc.

LES RÉSEAUX

- Animation du réseau des structures d'éducation à l'environnement, partenaires du Parc ;
- Participation au réseau des Parcs du Grand Est (Parc naturel régional de Lorraine, Parc naturel régional des Vosges du Nord et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges) pour la mise en place d'actions de formation en commun et la mutualisation d'expériences.



> RELATIONS PRESSES	48
> REVUE DE PRESSE	48
> LIGNES BLEUES	48
> LES CALENDRIERS	48
> POINTS D'ACCUEILS DU GRAND PUBLIC	49
> PROMOTION	49
> BOUTIQUE	49
> EXPOSITIONS TEMPORAIRES	50
> CYCLES DE CONFÉRENCES	50
> SITE INTERNET	51
> SERVICE DOCUMENTATION	51
> NAVETTE DES CRÊTES	51
> SUIVI TECHNIQUE DES ACTIONS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION	51
> RÉVISION DE LA CHARTE	51
> SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	52



• **Informers les habitants et les institutions**

Journal Lignes Bleues, conférences, relations presses, expositions temporaires, site internet,...

• **Promouvoir le territoire et ses activités**

Calendrier du Parc, Points d'accueil du public, listes pratiques, mini-guides,....

• **Diffuser les connaissances**

Livrets de découverte, expositions, brochures,...

• **Appuyer l'équipe du Parc**

Documentation, PAO, charte graphique, plans de communication....

OBJECTIF 6

Promotion et communication

En 2006, l'équipe du pôle Promotion et communication a mis l'accent sur :

- > **l'intensification des relations presse ;**
- > **la poursuite de la dynamisation des points d'accueil** et tout particulièrement de la Maison du Parc ;
- > **la poursuite du développement du site internet ;**
- > **le test de la mise en place d'un cycle de conférences ;**
- > **la proposition d'un plan de communication pour la révision de la Charte.**

Les priorités de ce pôle : écouter, dialoguer, sensibiliser, comprendre et être compris par les habitants et tous les acteurs du territoire afin d'élaborer ensemble des projets permettant de concilier la préservation de notre territoire et son développement économique, social et culturel.

L'année 2006 a été marquée par le lancement de la réflexion autour de la révision de la Charte. La concertation qui sera menée de 2007 à 2009 sera marquée par trois grandes étapes :

- la concertation avec les habitants ;
- la concertation avec les institutionnels ;
- l'enquête publique.

Chacune d'entre elles devra être accompagnée d'un plan de communication.



RELATIONS PRESSES

Le pôle communication se charge de la conception et de l'envoi des communiqués et dossiers de presse pour l'ensemble de l'équipe : une trentaine de communiqués ont été envoyés en 2006, un chiffre identique à l'an dernier.

Différentes rencontres avec la presse ont été organisées :

- autour des Éco-Trophées (dans chaque département) ;
- autour des Contes à la ferme (dans chaque département) ;
- lors du lancement de la Navette des crêtes ;
- pour le lancement du chantier de jeunes sur le GR5.

Ces différentes actions ont donné lieu dans la presse (dont une grande partie dans la presse quotidienne régionale) à près de 230 articles (chiffre constant à celui de l'an dernier). Ne sont pas pris en compte, faute d'archivage, les sujets audios et audiovisuels.

Les sujets les plus couverts par la presse sont ceux cités plus haut qui ont fait l'objet d'une rencontre avec la presse. Il faut y ajouter :

- les différents projets lauréats de Suivez l'artiste et tout particulièrement le « Village utopique », « autour de la Voie Verte » et « Brassages », « Regards croisés sur le patrimoine industriel ».

REVUE DE PRESSE

(voir Documentation),

LIGNES BLEUES

Depuis 1992, il est diffusé aux 114 000 foyers du Parc. Après avoir été intégré au calendrier pendant 2 ans, le journal Lignes Bleues est à nouveau diffusé depuis juin 2005.

Il a repris son format original soit un A3 de 4 pages en quadrichromie développées en cohérence avec la nouvelle charte graphique.

LES CALENDRIERS

Le Parc dispose de deux calendriers « L'Été au Parc » et « D'une saison à l'autre » permettant de présenter à ses habitants et aux visiteurs l'ensemble des activités organisées sur son territoire.

Après une évolution de ces supports en 2005, les calendriers ont été maintenus en l'état en 2006.

La diffusion se fait via les Offices de tourisme et lieux de visites. Une diffusion sur abonnement gratuite et sur simple demande est organisée (environ 900 abonnés).

Ce principe de diffusion a permis de diminuer le nombre d'exemplaires : 60 000 en été contre 40 000 en hiver pour mieux l'adapter à la demande.



POINTS D'ACCUEILS DU PUBLIC

Accueil

Les points d'accueils du Parc sont la Maison du Parc à Munster ouverte toute l'année et le point d'accueil du Grand Ballon ouvert tous les jours du 14 juillet au 15 août et les week-ends de début juin à fin septembre.

Ces deux points ont accueilli 15 975 visiteurs en 2006.

- **La Maison du Parc** a accueilli 12 091 visiteurs en 2006. Elle a ainsi enregistré une baisse de 17,39 % en un an (après une baisse de 16,42% l'année précédente).

On notera que l'Office de tourisme de la ville de Munster enregistre la même fréquentation en 2006 et une baisse plus importante encore (21 %).

Mise en place en 2005, une visite guidée de la Maison du Parc a été renouvelée. Du 5 juillet au 25 août 2006, deux visites guidées ont été proposées les mercredi et vendredi après-midi à 14h30 et 16h30. Au total 65 personnes en ont bénéficié (soit environ 6,5 personnes par visite).

- **Le point d'accueil du Grand Ballon** a ouvert ses portes 64 jours (contre 47 en 2005) :

- du 6 mai au 9 juillet et du 19 août au 24 septembre, les samedis et dimanches ;

- du 14 juillet au 15 août, tous les jours.

Le point d'accueil du Grand Ballon a accueilli 3866 personnes en 2006 sur 61 jours d'ouverture (contre 3806 personnes en 2005 sur 81 jours d'ouverture).

Le point d'accueil enregistre donc une baisse de 25 % essentiellement liée à un effondrement de la fréquentation en août (en lien direct avec la météo).

PROMOTION

Toujours dans un souci de redynamisation de la Maison du Parc un visuel a été créé sur la base de la nouvelle charte graphique arrêtée en 2005. Ce visuel a été décliné en cartes (format cartes postales) et affiches (format A2). Destinés aux Offices de tourisme et lieux de visites du Parc ces nouveaux outils de communication ont également été appuyés par trois achats d'espaces publicitaires (autour des trois expositions temporaires) dans le « Journal des spectacles » diffusés sur le Haut-Rhin. Une accroche spécifique a été créée pour l'occasion « Envie de sortir ? Passez donc à la Maison »

Cette première étape permettra dans les 2 à 3 prochaines années de développer dans la presse touristique et régionale une politique d'achats d'espaces mesurée.

BOUTIQUE

Outre l'accueil du public, le personnel d'accueil gère également les demandes de documentation. En 2006, 1 033 demandes ont ainsi donné suite à un envoi papier. Concrètement en période estivale, environ 10 demandes par jour donnent lieu à environ un envoi de documentation. Le nombre de demandes auxquelles les réponses sont apportées en direct s'évalue à environ 35 par jour en saison. Près de la moitié des demandes sont formulées par mail, un tiers des demandes le sont par téléphone.

Il gère également la mise à jour des informations dans les documents touristiques des partenaires du Parc présents sur son territoire (Offices de tourisme, lieux de visites...) et dans les guides touristiques nationaux et internationaux.

Il assure également la diffusion de la documentation du Parc et de son renouvellement auprès de l'ensemble de ses partenaires. Ce qui représente environ 400 points de diffusion.

La boutique propose aux visiteurs :

- l'ensemble des documents édités par le Parc ;
- les documents d'appels des offices du tourisme et des lieux de visites situés sur le territoire ;
- des cartes postales ;
- des cartes géographiques ;
- des objets promotionnels ;
- des jeux pour les enfants ;
- des ouvrages, pour adultes et enfants, permettant de découvrir le territoire du Parc à travers sa faune, sa flore, son histoire et ses paysages et non conçus par le Parc.

Ceci représente environ 200 références qui imposent une gestion des stocks rigoureuse. Le chiffre d'affaires de la boutique en 2006 s'est élevé à 11 713 euros contre 13 887 euros en 2005. Le bénéfice des ventes s'élève à 3 570 euros, la marge moyenne est de 29 %.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

La Maison du Parc dispose d'une salle de 30 m² permettant d'accueillir tout au long de l'année des expositions temporaires. En 2006 le Parc a accueilli 4 expositions temporaires qui ont bénéficié d'une communication spécifique pour trois d'entre elles (cartes postales, achats d'espaces dans le « journal des spectacles » du Haut-Rhin). Pour les quatre expositions une action presse a été menée. A noter qu'en 2006, la salle d'exposition temporaire a été rafraîchie (peinture, cimaises, petit mobilier, stores).

En 2006 ont été accueillies :

- **Un ailleurs en France, forêts naturelles**

Exposition photographique de Bernard Boisson et Jan Walencik du 15 avril au 15 juin 2006. Cette exposition a été conçue par Réserves Naturelles de France et la Fondation Électricité de France.

- **La vie quotidienne dans les vosges saônoises vers 1900**

Exposition photographique du 26 juin au 3 septembre 2006. Collections Charles Cardot et Henry-Arthur Poirot du Centre de Ressources « photographie » de Lure.

- **Quand l'urbain s'en va en campagne !**

Exposition photographique de l'École Nationale Supérieure de la Nature et des Paysages de Blois du 15 septembre au 15 novembre 2006.

- **L'histoire des Mages** du 1^{er} au 29 décembre 2006

Cette exposition photographique a été réalisée dans le cadre des « Noëlies », par l'association Noël en Alsace, créée à l'initiative du Conseil régional d'Alsace et des deux églises protestante et catholique.

CYCLES DE CONFÉRENCES

Un seul cycle de conférences a été mis en place en 2006 en lien avec le dossier sur l'urbanisme durable du journal du Parc « Lignes Bleues ». Le projet consistait en la diffusion d'un film documentaire nord américain intitulé « The End of Suburbia » (la fin de l'étalement urbain) sur l'urbanisme la crise du pétrole et son lien avec l'étalement urbain. Le film était suivi d'un débat co-animé par le Parc et un professionnel de l'urbanisme ou de l'énergie.

L'objectif de cette projection-débats :

- aller à la rencontre des habitants, et générer des questionnements sur notre mode d'habiter ;
- faire passer des messages : sensibiliser le plus grand nombre au phénomène de l'étalement urbain.

Les cinq lieux retenus permettaient d'accueillir au maximum une quarantaine de personnes (sauf Munster) créant ainsi les conditions d'un échange convivial. Sur la totalité 200 personnes se sont déplacées.

- 6 octobre à 19h au Casino de Plombières-les-Bains (88) ;
- 11 octobre à 19h au Col du Mont-de-Fourche à la Rosière (70) ;
- 9 novembre à 20h30 au cinéma le Saint-Grégoire à Munster (88) ;
- 14 novembre à 20h à la Cabane au Darou à St-Dié-des-Vosges (88) ;
- 28 novembre à 20h au foyer rural de Rougemont-le-Château (90).

SITE INTERNET

Le développement du portail a été poursuivi en 2006. Il a permis de développer une rubrique « Culture et le patrimoine » dans l'esprit de la nouvelle charte graphique. Cette dernière offre un reflet de la politique culturelle du Parc. Riche de trois bases de données, actualisées plusieurs fois par an, elle permet de découvrir les acteurs culturels, l'actualité et les sites patrimoniaux du territoire.

Par ailleurs le cahier des charges des rubriques « paysages et urbanismes », « pédagogie », « savoir-faire » ont été arrêtés et validés en 2006 et seront eux aussi développés dans le même esprit graphique que la rubrique Culture.

SERVICE DOCUMENTATION

Le service documentation répond aux sollicitations de l'équipe technique comme à celles du grand public.

Ces missions en 2006 ont consisté à :

- répondre aux demandes d'informations du public ;
- constituer et diffuser les revues de presses hebdomadaires, trimestrielles et thématiques. Une nouvelle revue de presse annuelle a également été mise en place ;
- gérer la photothèque et les prêts d'illustrations ;
- gérer la circulation d'expositions sur le territoire du Parc ;
- poursuivre la numérisation de la photothèque.

NAVETTE DES CRÊTES

Depuis 2006 la communication de la Navette des crêtes est entièrement gérée par le pôle communication. Le visuel retenu s'est adapté à la nouvelle charte graphique du Parc.

Quel a été le plan de communication en 2006 de la Navette des crêtes ?

- l'actualisation du site internet développé en 2005 ;
- une information à l'ensemble des mairies et des Offices de tourisme ;
- l'actualisation des plaquettes (135000 en français et 15000 en allemands) et des affiches (300) ;
- une conférence de presse de lancement début juin.

À noter que la difficulté de boucler le budget a retardé la réalisation des outils de communication qui ont été diffusés après le début de la saison.

SUIVI TECHNIQUE DES ACTIONS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

Plusieurs opérations menées par les différents pôles du Parc ont nécessité l'appui stratégique ou technique du pôle communication. À noter que l'ensemble des documents produits par les différents pôles sont validés par le pôle communication tant sur la forme (respect de la charte graphique) que sur le fond (relecture des textes).

RÉVISION DE LA CHARTE

Le lancement officiel de la révision de la Charte a nécessité la mise en place d'un plan de communication dans un premier temps autour de la concertation menée avec les habitants.

Suivront en 2007 deux plans de communications permettant de mener à bien la concertation avec les élus et l'enquête publique.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

La mise en place de « SINBAL » (Système d'INformation des BALLons) s'est poursuivie en 2006. Outre le renouvellement partiel du parc informatique (qui se poursuivra en 2007 par l'acquisition d'un serveur de fichiers dédié au SIG), SINBAL s'est principalement doté cette année de nouvelles bases de données.

De nouveaux « référentiels géographiques » ont ainsi été acquis (BD TOPO® et Scan100® de l'IGN), tandis que les « données métier » issues des différents acteurs du territoire ont progressivement été homogénéisées puis intégrées dans SINBAL (DIREN, Agences de l'Eau...). Les données utilisées pour l'« Assistance au cadrage statistique et cartographique », étude réalisée par le CEMAGREF pour le Parc des Ballons des Vosges, sont venues compléter les bases existantes (démographie, agriculture, tourisme...).

Le Parc s'est également investi dans la création de bases de données, en interne (« BD Campings », « BD Sentiers » en cours d'élaboration...), mais aussi dans le cadre du partenariat CIGAL (Coopération pour l'Information Géographique en Alsace), à travers le groupe de travail « BD OCS 2007 » (occupation du sol en Alsace et sur les territoires des Parcs naturels régionaux, exploitable au 1/10000).

Les bases de données de SINBAL ont été croisées et exploitées, à des fins cartographiques et statistiques, tant pour accompagner les missions de l'équipe technique du PNRBV (environnement, paysage, urbanisme...), que pour préparer le lancement de la révision de la Charte (Pré-diagnostic stratégique notamment).

Néanmoins, l'utilisation de SINBAL ne se borne pas à cette seule logique interne, puisqu'une réflexion a été menée sur la mise en place d'un atlas géographique accessible depuis le portail du Parc sur internet, à destination du grand public, dans une logique d'ouverture.

Cet espace cartographique devrait être consultable, et les cartes téléchargeables, au cours du premier semestre 2007.





**Parc naturel régional
des Ballons des Vosges**

Maison du Parc 1 cour de l'Abbaye 68140 Munster
téléphone 03 89 77 90 20 télécopie 03 89 77 90 30

informations et accueil 03 89 77 90 34

e-mail : secretariat@parc-ballons-vosges.fr
site internet : www.parc-ballons-vosges.fr

Photographies/illustrations

Dorian Rollin
Denis Bringard
PNRBV

Conception et réalisation du document

Pôle communication PNRBV
juillet 2007

Impression

Friedling graphique

